

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**l'Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2365 - 29 novembre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Affirmer les revendications
des travailleurs**

**Halte au
racket fiscal,
interdiction des
licenciements !**

**Réforme des
retraites** p. 6

**Toute
la loi est
à rejeter**

Face aux p. 5
**attaques
antiouvrières**

**L'inertie
des
directions
syndicales**



**Centrafrique
Non à l'intervention
militaire française !** p.9

SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ Réforme fiscale et comédie de la concertation
- Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu
- Un siècle d'impôts sur le revenu
- p.5 ■ Les confédérations syndicales et le « poujadisme »
- Les manifestations du 23 novembre en Bretagne
- La faillite, dernière étape avant Pôle emploi
- p.6 ■ Faillite du transporteur Mory Ducros
- La réforme des retraites adoptée à l'assemblée
- Développement du travail à temps partiel
- p.7 ■ Les patrons en campagne pour la baisse des « charges »
- La France vend des armes à l'Arabie saoudite
- Crédit à vie pour le logement
- p.11 ■ Lycéens en colère contre les expulsions d'élèves sans papiers
- Une faillite universitaire
- Neuwirth et la loi sur la contraception
- p.12 ■ Manifestation des cavaliers
- Précarité des contrats de travail
- Un médecin harcelé par le patronat
- Budget militaire, l'arnaque des Opex
- Le logiciel de paye en folie

Dans le monde

- p.8-9 ■ Centrafrique : non à l'intervention militaire française !
- Iran et les États-Unis : derrière l'accord sur le nucléaire
- L'Union européenne n'a rien à offrir à l'Ukraine
- Les dangers de la montée de l'extrême droite en Slovaquie
- p.10 ■ Afghanistan : retour de la lapidation pour adultère
- p.16 ■ États-Unis : retour de l'assurance santé ; le chaos administratif
- Bangladesh : la longue lutte des ouvriers du textile

Il y a 30 ans

- 25 octobre - 2 novembre 1983, le débarquement à Grenade

Dans les entreprises

- p.13 ■ Blue Link - Ivry-sur-Seine ; Lufthansa - Roissy ; La Redoute Roubaix - Wattrelos ; Théâtre Marigny - Paris
- p.14 ■ Continental ; Daikin Chemicals - Pierre-Bénite (Rhône) ; SNCF Nantes
- p.15 ■ PSA ; Hôpital psychiatrique de Clermont (Oise)

Réunions publiques

Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs



Meeting à Montreuil, le 5 octobre 2012.

avec
Nathalie Arthaud

MONTLUÇON

Judi 5 décembre à 18 h 30
Édifice communal,
place Jean-Dormoy

avec
Jean-Pierre Mercier

MONTAUBAN

Vendredi 29 novembre à 20 h 30
Maison du peuple,
18, rue Michelet

CHARTRES

Judi 28 novembre à 20 h
Espace Jean-Moulin,
22, rue Jean-Moulin
à Champhol

BRIVE-LA-GAILLARDE

Judi 19 décembre à 20 h
Salle Dumazaud,
rue de Selves

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Se saisir de toutes les occasions pour affirmer les revendications des travailleurs

Interdiction des licenciements, non à la hausse de la TVA !

Y aura-t-il une « remise à plat » fiscale, comme Ayrault l'a annoncé ? Ou sa déclaration tombera-t-elle à plat ? Une chose est sûre : il ne faut attendre aucune « justice fiscale » de ce gouvernement.

Du point de vue des travailleurs, la seule politique fiscale juste serait la suppression des impôts indirects, la suppression de toutes ces taxes qui vont de la TVA à la taxe sur les carburants, en passant par les taxes sur les boissons, le tabac ou la télévision. Ce serait que l'impôt sur le revenu ne s'applique pas aux salaires des travailleurs ni à leurs pensions de retraite, et qu'il ne s'applique qu'aux véritables revenus, c'est-à-dire à l'argent qui est tiré de l'exploitation par le biais du capital.

La seule politique fiscale juste serait de faire payer les capitalistes sur les profits tirés de l'exploitation, pas les travailleurs.

Outre que le salaire permet tout juste de joindre les deux bouts pour des millions de travailleurs, il ne représente pas l'intégralité de la richesse qu'ils produisent : il est amputé de la plus-value qui finit dans la poche des patrons. Les exploités payent déjà, bien malgré eux, leur tribut au système. Pourquoi doivent-ils payer une seconde fois, avec des impôts ?

Les professeurs de morale prétendent que l'impôt est l'acte citoyen par excellence, le prix de nos services publics. Mais les services publics ont bon dos ! Les trois milliards prévus pour acheter des avions Rafale à Dassault, les centaines de millions dépensés pour les guerres de l'armée française au Mali ou ailleurs n'ont rien à voir avec le service public. Comme les dizaines de milliards d'aides versées aux banques et aux grands groupes capitalistes pour traverser la crise ne sont pas des « dépenses publiques ».

C'est de l'argent qui est allé grossir les fortunes privées des actionnaires et de la bourgeoisie. En quoi ces milliards ont-ils été utiles à la société ? Ont-ils empêché les licenciements ? Ont-ils freiné la montée explosive du chômage ? Ont-ils permis de secourir les petites entreprises, les petits commerçants, les artisans les plus mal en point ? Que non ! Si ces milliards avaient été jetés par les fenêtres, ils auraient été plus utiles à la population !

Que, chaque année, l'État verse aux banquiers près de 60 milliards pour le remboursement de la dette résume à lui seul ce qu'est l'impôt : un racket des classes popu-

lares au profit des financiers.

La priorité des gouvernements, ce n'est pas les hôpitaux, l'enseignement, les transports : c'est d'entretenir un État, une armée au service de la bourgeoisie. C'est garantir que l'État serve de vache à lait pour les capitalistes de la finance, de l'industrie et autres parasites.

Eh bien, qu'il se débrouille pour trouver l'argent auprès de ceux qui en ont : les capitalistes ! Mais les travailleurs n'ont pas à se laisser faire les poches.

Lors de la campagne présidentielle, Hollande avait promis une « grande réforme fiscale ». Il n'est capable que de prendre dans la poche des pauvres pour donner aux riches.

Pourquoi le gouvernement veut-il augmenter la TVA au 1^{er} janvier prochain, alors qu'il fustigeait celle que Sarkozy avait annoncée ? Pour payer, explique-t-il, le crédit compétitivité fait au patronat ! Ce sont donc les plus pauvres qui paieront le cadeau de 20 milliards par an, en payant plus cher leurs transports en commun, leurs vêtements, leurs équipements, etc.

Tous ceux qui sont trop pauvres pour payer l'impôt sur le revenu paieront donc, eux aussi, une partie de ce cadeau fait aux riches, et au même taux que les millionnaires. Qu'attendre d'un gouvernement prêt à une telle injustice ?

Plus largement, que peut-il y avoir d'équitable dans ce système capitaliste basé sur l'exploitation, un système où l'enrichissement de quelques-uns est basé sur l'appauvrissement du plus grand nombre ? La justice élémentaire demanderait que chacun puisse gagner sa vie en travaillant. La justice imposerait qu'il soit mis fin à l'exploitation et au vol du fruit du travail des classes productives.

La véritable révolution fiscale, ce serait l'expropriation des exploités et la gestion par les travailleurs des richesses créées collectivement.

Nous n'en sommes pas là mais, quand l'occasion de manifester nous est donnée, et ce sera le cas dimanche 1^{er} décembre avec la manifestation à Paris appelée par le Front de gauche, à laquelle Lutte Ouvrière s'associe, il faut affirmer nos revendications immédiates : l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, le rejet des nouvelles taxes, le refus de payer l'augmentation de la TVA.

Manifestation à Paris le 1^{er} décembre

Lutte Ouvrière appelle à rejoindre la manifestation du Front de gauche du 1^{er} décembre contre la hausse de la TVA

Lutte Ouvrière manifesterait aussi pour l'interdiction des licenciements, l'augmentation des salaires et leur indexation sur les prix, et pour le contrôle des travailleurs sur les comptes des grandes entreprises.

Le cortège de Lutte Ouvrière se rassemblera

**dimanche 1^{er} décembre à 13 h
place d'Italie à Paris, devant
le centre commercial Italie2**

• Restos du cœur

Depuis 29 ans, la pauvreté s'aggrave

Lundi 25 novembre, les Restaurants du cœur ont lancé leur vingt-neuvième campagne d'hiver, faisant appel aux dons et aux financements. C'est en septembre 1985 que Coluche avait lancé ces Restos, pour une durée qu'il espérait brève. Ils avaient servi cette année-là 8,5 millions de repas. L'année écoulée, dans leurs 2000 centres, les 66 000 bénévoles en ont servi 130 millions, à 960 000 personnes. Elles devraient dépasser le million en 2014.

C'est dire à quel point la pauvreté a progressé au cours de ces trois décennies. Cela est le résultat de l'aggravation du chômage. 57 % des « clients » des Restos sont des chômeurs. 33 % sont des parents isolés. Avec le chômage, c'est toute la société qui plonge et se désintègre.

Mais les Restos, comme toutes les organisations d'aide, Secours populaire, Secours catholique et autres, ont de plus en plus de mal à se financer. L'Union européenne annonce

une réduction de 10 % de ses aides. Le financement repose de plus en plus sur les dons des particuliers. Avec l'aggravation de la crise, ces dons pourraient diminuer, au lieu de toujours croître comme ils l'ont fait jusqu'ici.

En plus de pallier les effets de la misère, il est urgent de s'attaquer à ses causes, à commencer par le chômage. Et s'attaquer aux racines du mal nécessite de remettre en cause la gestion capitaliste de la société.

Vincent GELAS

• Réforme fiscale

La comédie de la concertation commence

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a lancé la « concertation » sur la « remise à plat » de la fiscalité, lundi 25 novembre, en recevant à Matignon les dirigeants des organisations syndicales et patronales, avant les représentants des partis politiques invités à donner leur avis quelques jours après.

Au vu des réactions des représentants syndicaux, le gouvernement a au moins atteint un premier objectif : les convaincre de revenir discuter. Jean-Claude Mailly, pour FO, a déclaré avoir trouvé le Premier ministre « déterminé »,

ajoutant : « *Ce n'est pas un coup de com.* » Pour le secrétaire de la CFDT, Laurent Berger, « *ça ne peut pas s'arrêter là [...], ça ne peut pas être un coup de com.* ». La représentante de la CGC a été à l'unisson : « *Pour l'instant, on fait confiance, mais on va être*

vigilants à toutes les étapes. » Quant au dirigeant de la CGT, Thierry Lepaon, il a souhaité que le gouvernement ne s'en tienne pas « *à des bilatérales* » et qu'il y ait une « *confrontation avec le patronat* ».

Ainsi, les réunions vont succéder aux réunions pendant un temps indéterminé... et, à la fin, le gouvernement fera ce qu'il voudra ! Les représentants des confédérations syndicales le savent très bien et s'en rendent complices, en

laissant croire que les travailleurs auraient quelque chose à attendre de ces prétendues négociations.

Ces dernières années, toutes les attaques menées contre les classes populaires ont été accompagnées par ce genre de « rencontres sociales », aussi bien par Sarkozy-Fillon que maintenant par Hollande-Ayrault. Les gouvernements ne visaient, à chaque fois, qu'à donner du grain à moudre aux dirigeants syndicaux adeptes

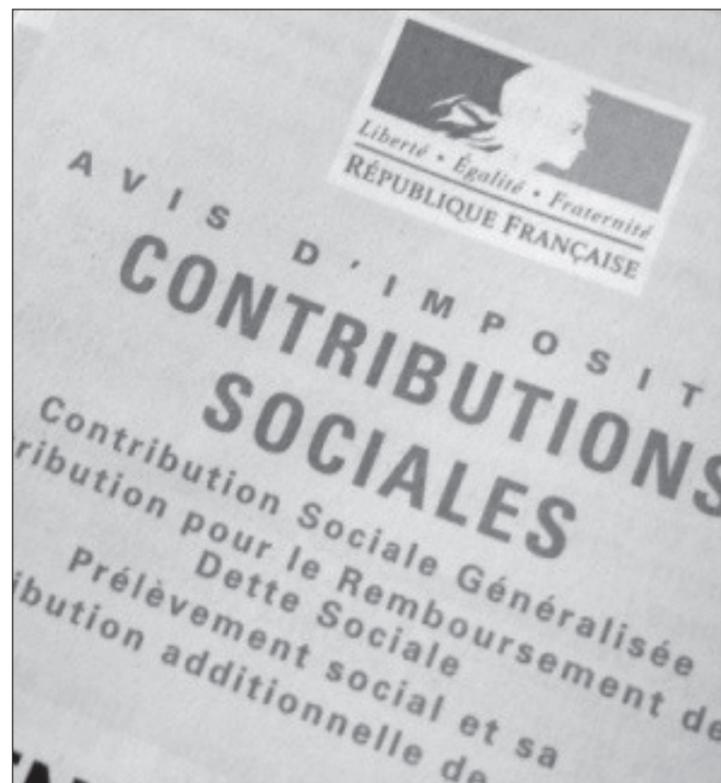
de la « confrontation » limitée à une rencontre autour d'une table dans un ministère. Mais la seule confrontation susceptible de mettre un coup d'arrêt aux offensives des patrons et du gouvernement contre le monde du travail devra se faire sur le terrain des luttes, dans les entreprises et dans la rue ! Mais il ne faut pas attendre des directions syndicales qu'elles l'organisent.

Marc RÉMY

Le PS et la CSG, une vieille histoire d'amour

Dans la « remise à plat » de la fiscalité dont parle le gouvernement, la CSG figure en bonne place. Il faut dire que c'est un impôt particulièrement lucratif pour l'État (83 milliards en 2013), plus encore que l'impôt sur le revenu (72 milliards), sans parler de l'impôt sur les sociétés (53 milliards) ou de l'impôt sur la fortune (4 milliards).

C'est le Premier ministre PS Michel Rocard qui créa cet impôt, en 1990, sous couvert de contribuer au financement de la Sécurité sociale. À l'époque, le taux de la CSG était de 1,1 %. Il a depuis été augmenté à plusieurs reprises, notamment sous le gouvernement Jospin, qui le porta à 7,5 % en 1998. Prélevée à la source, la CSG est un impôt particulièrement injuste, qui s'applique à tous les salaires, y compris les plus faibles, mais aussi aux pensions de retraite ou aux allocations chômage. Il est en outre proportionnel, comme la TVA, et



non progressif, à la différence de l'impôt sur le revenu : le smicard et le milliardaire paient la CSG au même taux.

Alors, si la CSG est un

prototype de « justice fiscale » façon gouvernement socialiste, ça promet pour la réforme Ayrault.

M. B.

• Prélèvement à la source

Une « simplification » qui cache d'autres objectifs

Une des hypothèses soulevées dans le cadre de la « remise à plat fiscale » d'Ayrault est de prélever l'impôt sur le revenu à la source, c'est-à-dire directement sur le salaire. Un des principaux arguments avancés est celui de la simplification. Mais, derrière ce prétexte, il s'agirait surtout pour l'État de faire rentrer l'impôt plus vite et plus efficacement.

Les travailleurs n'ont rien à gagner à cette mesure, déjà en vigueur dans de nombreux pays européens. D'abord, pour les nombreux salariés dont les fins de mois sont difficiles, elle supprimera les possibilités de négocier avec le fisc un report ou un échelonnement. Ensuite, elle signifie que seuls les salariés paieront leurs impôts comptant, alors que l'impôt sur les

sociétés ou celui sur la fortune sont payés a posteriori, souvent après négociations et rabais. Enfin, elle implique que les employeurs soient parfaitement informés non seulement des revenus de leurs salariés, mais aussi de leur situation matrimoniale, familiale, etc., prise en compte dans le calcul de leur impôt. La réciproque n'est évidemment pas vraie : les salariés n'ont le droit de connaître ni les salaires des dirigeants de leur entreprise, ni les dividendes versés aux actionnaires, ni les fortunes des uns et des autres, sans parler de leur situation personnelle.

Alors, oui au prélèvement à la source, mais sur le capital, et avec transparence et publicité.

Michel BONDELET

• Un siècle d'impôt sur le revenu

L'État est celui des capitalistes, à eux de le payer

Avant 1914, l'impôt sur le revenu n'existait pas. Le mouvement socialiste de cette époque revendiquait la suppression des impôts indirects, les seuls qui touchaient les masses populaires, et affirmait que les travailleurs n'avaient pas à payer pour financer l'État de la bourgeoisie.

Les socialistes exigeaient aussi l'institution d'un impôt sur le revenu qui frapperait les industriels et les banquiers. Les fortunes de ceux-ci échappaient alors en grande partie

aux impôts directs qui, issus de la Révolution française, étaient réduits et basés pour l'essentiel sur la propriété foncière.

Mais en 1914 les socialistes trahirent leur camp et rentrèrent dans le gouvernement bourgeois qui venait de s'engager dans la guerre. Pour financer cette guerre, l'État avait d'énormes besoins financiers, et toutes les forces politiques, des partis bourgeois au Parti socialiste, se mirent d'accord pour instaurer l'impôt sur le revenu. Mais il ne s'agissait plus de taxer uniquement les revenus du capital, bien au contraire. Il fallait financer la

guerre à moindres frais pour la bourgeoisie et, pour cela, ce nouvel impôt devait être étendu aux couches populaires.

Entre 1914 et aujourd'hui, le nombre de foyers imposables n'a cessé d'augmenter en France, avec des pics, comme en 1945, quand le PCF, au gouvernement avec De Gaulle et les socialistes, demandait aux travailleurs de « retrousser les manches » pour reconstruire la France. Aujourd'hui, la moitié des foyers sont imposables, soit près de 19 millions de contribuables dont 2 millions de plus depuis 2011, date à laquelle Sarkozy avait gelé le

barème de l'impôt.

Avec la mensualisation de l'impôt sur le revenu, mise en place à partir de 1971, l'État ajoute à ce racket organisé une petite arnaque supplémentaire. Cette solution est aujourd'hui choisie par 60 % des contribuables car elle permet de moins déboursier d'un coup et de mieux gérer son budget. Mais cela revient à faire une avance au fisc, et les sommes ainsi prêtées sans intérêt par les masses populaires à l'État atteignent plusieurs dizaines de milliards d'euros chaque année.

Les partis et les syndicats

se posant en défenseurs des salariés ont depuis bien longtemps abandonné les revendications des débuts du mouvement ouvrier. Ils osent dire aujourd'hui qu'il faudrait « réhabiliter l'impôt » et le rendre « plus juste »... Mais il n'y a pas d'impôt juste tant que le capitalisme domine la société. L'appareil d'État est à son service, alors, tant qu'il existe, il revient à la bourgeoisie de le payer. La dénonciation de tout impôt, direct ou indirect, imposé aux travailleurs est toujours d'actualité.

Valérie FONTAINE

• Les syndicats et le « poujadisme »

La responsabilité des confédérations

Les dirigeants des confédérations CFDT, CFTC, CGT, FSU et UNSA se sont réunis lundi 25 novembre pour étudier une riposte à ce que l'un d'entre eux, Laurent Berger de la CFDT, appelle « le corporatisme et le poujadisme ».

Le poujadisme, du nom de Pierre Poujade son principal dirigeant, commença en 1952 par une révolte antifiscale des petits commerçants, puis se mua en un parti politique anticomuniste et antiouvrier qui recueillit deux millions de voix et fit élire 52 députés, dont Jean-Marie Le Pen, en 1956. Il finit par se dissoudre dans la vague gaulliste à partir de 1958. Les dirigeants syndicaux s'inquiètent non seulement du mouvement des petits patrons bretons contre l'écotaxe, qui rappelle en effet 1956, mais aussi du fait que des travailleurs, menacés de licenciement ou non, se sont sentis plus représentés ou plus solidaires des petits patrons en question que des organisations syndicales, ce qui ne s'était pas produit à l'époque de Poujade.

Les dirigeants syndicaux ne vont pas jusqu'à se demander pourquoi les travailleurs de l'agroalimentaire ont répondu à l'appel des petits patrons manifestant contre les impôts à Quimper, le 2 novembre. Les plans de licenciements et les menaces sur la filière agroalimentaire bretonne étaient pourtant connus depuis des mois. Mais ils ont laissé les travailleurs tenter de se défendre entreprise par entreprise, sans

jamais leur proposer une lutte d'ensemble, ne serait-ce qu'au niveau de la filière et de la région, sans jamais leur permettre d'exprimer leur colère et leur dégoût contre tout un système, sans jamais mettre en cause la politique et la responsabilité du gouvernement en la matière. Ce sont donc les directions syndicales qui ont laissé la place aux petits patrons du Medef et de la

FNSEA, au risque de mettre les travailleurs dans une impasse. Et elles continuent de le faire en divisant soigneusement en quatre les manifestations syndicales organisées en Bretagne samedi 23 novembre, en acceptant de prendre au sérieux le plan gouvernemental pour cette région, ou en égrenant au fil des jours des manifestations alibis qui n'ont rien à voir avec la préparation de la riposte nécessaire.

Au-delà des événements de Bretagne, les directions syndicales perçoivent l'inquiétude

et le désarroi des militants des entreprises et des quartiers devant la montée des idées réactionnaires en général, et des intentions de vote FN en particulier. Mais là encore elles portent une lourde responsabilité. La montée probable du vote FN en milieu populaire est la conséquence du dégoût inspiré par le gouvernement socialiste. Or elles soutiennent ce gouvernement ouvertement, y compris dans ses mesures les plus antiouvrières, comme la CFDT et la CFTC, ou ont appelé à voter Hollande, comme

la CGT. Et toutes se considèrent comme des « partenaires sociaux », acceptent de participer à toutes les réunions proposées par le patronat et le gouvernement, même lorsqu'il est évident qu'elles débouchent sur des attaques contre la classe ouvrière. Par toute leur politique, passée et présente, les directions syndicales apparaissent aux yeux de la grande masse des travailleurs comme des appendices du gouvernement. Et elles ne font rien pour dissiper ce sentiment.

Dans leur communiqué intersyndical du 25 novembre, les confédérations appellent à la « cohésion sociale » et au « vivre ensemble ». Pendant ce temps, la bourgeoisie et son gouvernement mènent la lutte de classe, détruisent les conditions de vie des travailleurs, licencient à tour de bras, organisent le pillage des classes populaires par l'impôt.

Pourtant, l'exemple de la Bretagne en donne un avant-goût, la colère des travailleurs finira par se frayer un chemin. Il revient aux militants dévoués à leur classe de lui donner un programme, un débouché et des méthodes qui lui permettent de triompher. Mais pour cela il faut avancer un programme de lutte de classe et pas une bouillie de « vivre ensemble ».

Paul GALOIS



Manifestation du 2 novembre à Quimper.

Les manifestations du 23 novembre en Bretagne

Samedi 23 novembre, quatre manifestations étaient organisées en Bretagne, à l'appel de l'intersyndicale régionale regroupant les syndicats CFDT, CGT, Solidaires, CFTC, Unsa, CFE-CGC et FSU.

Les organisations syndicales tentent de reprendre la main après le succès de la manifestation du 2 novembre à Quimper, où entre 15 000 et 30 000 personnes avaient manifesté contre les suppressions d'emplois et contre l'écotaxe.

L'appel des organisations syndicales affirmait la volonté de se démarquer du patronat qui, sans se soucier des salariés et de leurs emplois, aspire à recevoir des aides dans le cadre du « pacte d'avenir pour la Bretagne » annoncé par le gouvernement. Mais cet appel n'était pas sans ambiguïté pour autant. Il appelait à se mobiliser, le pacte d'avenir étant insuffisant et nécessitant d'être accompagné d'un pacte

social. Les organisations syndicales, sauf FO, sont toutes entrées dans les négociations sur le « pacte d'avenir » annoncé par Ayrault.

Elles voulaient surtout se démarquer du mouvement des « bonnets rouges » et des mobilisations contre l'écotaxe : « Nos organisations sont pleinement solidaires des salariés actuellement victimes des licenciements. (...) Pour autant, face aux manœuvres de récupération de cette détresse, nos organisations dénoncent les discours et postures réactionnaires et affirment leur refus de la violence et du vandalisme, de la destruction de biens publics à ce jour impunie. » Il s'agissait

bien de montrer leur respectabilité au gouvernement !

Les manifestations ont rassemblé 1 100 personnes à Lorient, en présence des deux leaders syndicaux de la CFDT et la CGT, Berger et Le Paon, 800 à Saint-Brieuc, 2 500 à Morlaix et 1 600 à Rennes. Elles étaient essentiellement composées de militants. Le ton des manifestations était contre les patrons. Mais dans les discussions, beaucoup critiquaient aussi le gouvernement. Les pancartes de Lutte Ouvrière dénonçant le grand patronat mais aussi le gouvernement ont été vues et appréciées par une partie au moins des manifestants. Et ces manifestations dispersées posent bien le problème de la politique des directions syndicales.

Correspondant LO

La faillite, dernière étape avant Pôle emploi

D'après la Coface, organisme de crédit et d'assurance pour les entreprises, le nombre de faillites d'entreprises, entre novembre 2012 et octobre 2013, s'est élevé à 62 431, en hausse de 4,3 % par rapport aux douze mois précédents. Cela correspond à une perte de près de 200 000 emplois, essentiellement dans les petites et moyennes entreprises.

Une étude d'un autre organisme (Altares) confirme que, sur les trois premiers trimestres de 2013, 90 % des entreprises en cessation de paiement comptent moins de dix salariés et, parmi elles, presque la moitié n'ont aucun employé. En dehors du secteur agricole, l'augmentation des faillites concerne les entreprises tournées vers les consommateurs, dont beaucoup disposent d'un budget de plus en plus restreint : ce sont les commerces de détail dans les produits de bricolage,

d'équipement du foyer, dans l'alimentaire, dans l'habillement, mais aussi les services à la personne, la restauration, qui concentrent près d'une défaillance sur dix, ainsi que les petites entreprises du bâtiment.

On a régulièrement droit à des publicités pour la défense de l'artisanat, « premier employeur » du pays. Les cellules de reclassement des grosses entreprises qui licencient proposent aux salariés licenciés de créer leur entreprise, comme si c'était une solution miracle. Mais cela ne fait que différer l'inscription à Pôle emploi. Les statistiques pour 2013 révèlent que le tiers de ces créations débouchent sur une faillite avant trois ans, et qu'une sur deux disparaît au bout de cinq ans. « Créez votre entreprise », c'est la dernière étape avant la ruine et l'inscription à Pôle emploi.

Sylvie MARÉCHAL

• Faillite du transporteur Mory Ducros

7 000 travailleurs sur le carreau

L'entreprise de messagerie Mory Ducros (transport rapide de colis et de marchandises) vient de déposer le bilan et un administrateur judiciaire a été nommé mardi 26 novembre, pour examiner les offres éventuelles de reprise pendant une période d'observation de 6 mois. L'emploi de 5 200 salariés de l'entreprise et de 2 000 dans les entreprises sous-traitantes est menacé.

Mory Ducros est né en 2012, de la fusion de Ducros express (ex-DHL France) et de Mory, sous les auspices du fonds de pension Caravelle, via sa filiale Arcole industries spécialisée dans la reprise des entreprises en difficultés. En 2011, Arcole industries avait racheté Mory, alors placé en redressement judiciaire, pour un euro symbolique. En 2012, il mettait la main sur Ducros racheté à la Deutsche Post qui l'avait elle-même racheté à DHL. Sur le papier, le nouvel ensemble était le numéro 2 du secteur, derrière Geodis, une filiale de la SNCF. Il acheminait 70 000 colis par jour dans 4 500 véhicules répartis dans 115 agences. La fusion semblait prometteuse pour les requins d'Arcole industries, qui en profitaient au passage pour mettre sur le carreau 700 personnes, sous prétexte de synergie entre les deux entreprises. Mais deux ans après la fusion, devant les difficultés du secteur dont le chiffre d'affaires serait en recul de 25 % depuis 2007, Mory Ducros invoque des pertes de 80 millions en 2012, pour un chiffre d'affaires de 765,5 millions d'euros, et il jette l'éponge.

Devant l'annonce de la faillite et vu son ampleur – c'est la plus grosse en France depuis celle de Moulinex en 2001 – le gouvernement fait mine de se pencher sur le sort de ces milliers de salariés. Mais Montebourg déclare que « tout le monde devra faire des sacrifices, les salariés, les actionnaires, les banques », et le ministre des Transports, Cuvelier, envisage en cas de reprise « la perspective du sauvetage de 2 000 emplois au moins », ce qui veut dire le licenciement des 3 200 autres. Les

cadeaux par contre seront pour les banquiers et les actionnaires, à qui Montebourg annonce déjà que le nouveau « Fonds de résistance économique » doté de 380 millions d'euros pourrait servir à un éventuel repreneur. Le message est passé, puisqu'Arcole industries se dit prêt à participer à une opération de restructuration partielle de Mory Ducros.

Parmi le personnel, l'émotion était grande à l'annonce de la mise en faillite, chacun comprenant que, même en cas de restructuration, de nombreux travailleurs ne seront pas repris. Les 700 licenciements au moment de la création de Mory Ducros sont encore dans toutes les têtes. Pour beaucoup, ce sera Pôle emploi avec les seules indemnités légales qui par exemple, pour un salarié avec 23 ans d'ancienneté, se monteraient à... 8 300 euros. Les promesses très vagues du gouvernement ne convainquent pas davantage.

Mardi 26 novembre, les salariés de Mory Ducros étaient nombreux devant le tribunal de commerce de Pontoise et en province devant les préfetures, pour dire leur colère et réclamer de ne pas faire les frais des choix d'Arcole industries, qui met l'entreprise en faillite et se prépare à en racheter une partie. Cette société se présente comme « une structure financière stable et solide », c'est donc là qu'il faut aller chercher l'argent pour garantir les salaires et les emplois des 7 000 travailleurs menacés par la faillite de Mory Ducros. Mais pour cela il ne faudra compter ni sur Montebourg ni sur Ayrault.

Cédric DUVAL

• La réforme des retraites à l'Assemblée

C'est toute la loi qui est à rejeter

Les députés d'Europe écologie les Verts (EELV), des Radicaux de gauche et du Front de gauche avaient joint leurs votes à ceux des députés de droite dans un amendement supprimant l'article 4 du projet de loi de réforme des retraites qui reporte de six mois la revalorisation annuelle des retraites. Le gouvernement a donc riposté en procédant le 26 novembre à un vote bloqué sur l'ensemble de la loi. Ainsi, les députés de gauche contestant cette mesure n'avaient le choix qu'entre rejeter la totalité du projet du gouvernement ou l'accepter tel quel, et donc a rentrer dans le rang.

Finalement, seuls les députés du Front de gauche ont refusé de voter le texte. Les autres députés se sont inclinés.

Mais pour faire passer la pilule, ou plutôt la couleuvre, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, a affirmé avoir « entendu les préoccupations » de ces députés contestataires. Elle avait annoncé la veille deux mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014 destinées à « apporter du pouvoir d'achat aux retraités modestes ».

Cela comporte, d'une part, l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, qui bénéficie en principe aux personnes dont

les ressources mensuelles sont comprises entre 770 et 967 euros. Elle serait revalorisée d'une cinquantaine d'euros pour les plus de 60 ans. Mais il faut savoir que 30 % seulement des personnes qui pourraient avoir droit à cette aide le savent, et donc en bénéficient.

D'autre part, la ministre a annoncé que le minimum vieillesse, de 787 euros mensuels, échapperait au report de six mois de la revalorisation, comme le demandaient les députés opposés à la mesure. C'est vraiment la moindre des choses. Ils demandaient aussi que les retraités vivant sous le seuil de pauvreté, soit 977 euros

par mois, y échappent. Mais il faut croire que ces retraités-là ne sont pas assez pauvres aux yeux du gouvernement car, sur ce point, ces députés n'ont pas été entendus. Preuve en tout cas que le souci du pouvoir d'achat des retraités modestes n'empêche pas le gouvernement de dormir.

Il a le culot de présenter aujourd'hui comme un cadeau le fait d'exonérer les retraités les plus pauvres d'une mesure qu'il avait prévue et qui les appauvrirait encore. Cela pour permettre à des députés voulant se donner un visage de gauche de sauver la face, et pour faire passer une réforme qui, dans les faits, sous prétexte de « sauver les régimes de retraites », veut prendre dans la poche des retraités et des travailleurs, y compris des pauvres, mais exonère le patronat.

C'est toute la réforme des retraites de Hollande-Ayrault qui est à rejeter, et c'est au patronat de payer.

Jean-Jacques LAMY

• Développement du travail à temps partiel

Les femmes en première ligne

Un aspect de la dégradation des conditions de travail est l'essor des emplois à temps partiel. Selon un rapport du Conseil économique, social et environnemental (Cese) présenté le 25 novembre, 4,2 millions de salariés, soit près d'un sur cinq, travaillent à temps partiel. Et cela touche majoritairement les femmes, puisque 31 % de l'ensemble des femmes salariées sont à temps partiel, contre 6,6 % des hommes.

Le travail à temps partiel s'est accéléré avec la crise et la flexibilité du travail et, dans certains secteurs tels que le commerce, la restauration, le nettoyage ou les services à la personne, il est presque devenu la forme habituelle d'embauche, à tel point que huit salariés sur dix sont en CDI. Peu qualifiés, ces emplois sont aussi parmi les plus mal payés.

Sans surprise, les femmes occupent 85 % des temps partiels, en partie parce qu'elles ont moins de qualification, mais aussi à cause des « stéréotypes sur leurs prédispositions à occuper certains types d'emplois », comme le pointe le rapport. Et si les deux tiers d'entre elles déclarent avoir choisi ce type de travail, c'est avant tout parce qu'elles y ont été contraintes en raison des charges familiales qu'elles sont souvent seules à devoir assumer.

En janvier 2013, une loi a bien été votée pour limiter le recours aux temps partiels « excessifs », mais elle n'est que

accords de branche.

En période de fort chômage, comme actuellement, le travail à temps partiel devrait être la règle, pour tout le monde, mais selon des règles du jeu imposées par les travailleurs et non par les patrons : à savoir, partage du travail entre tous sans diminution de salaire, et avec un salaire qui permette à chacun de vivre décemment.

Marianne LAMIRAL



Caissière de supermarché, souvent à temps partiel.

Les patrons en campagne pour la baisse de « charges »

Le vice-président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, se lance dans une nouvelle campagne pour une baisse de ce qu'on appelle très improprement les « charges » sociales. Ainsi, alors que le patronat vient tout juste d'obtenir un cadeau de 20 milliards du gouvernement au titre du CICE, le crédit impôt compétitivité, il repart au combat pour obtenir du gouvernement une deuxième vague de baisse du prétendu coût du travail.

Il a en ligne de mire, d'après le journal *Les Échos* du 25 novembre, les cotisations patronales qui financent les allocations familiales, soit 36 milliards d'euros.

Il faut rappeler que ce qu'on a coutume d'appeler « charges », ne désigne pas autre chose qu'une partie du salaire, le salaire différé en quelque sorte, autrement dit ce que les patrons devraient verser aux travailleurs s'ils ne le versaient pas (quand ils le font) aux différentes caisses. Baisser les charges sociales, c'est voler une partie de ce qui doit revenir au travailleur.

Et comment cette baisse des charges envisagée par le Medef pourrait-elle être compensée? Pour Pierre Gattaz, la hausse de la TVA serait la meilleure solution. Les Geoffroy Roux de Bézieux et autre Gattaz ont des dents longues et bien aiguës. Mais, comme à l'accoutumée, ils voudraient faire avaler à la population que tout cela est dans l'intérêt de tous, et en particulier... de ceux qu'on va ponctionner. Comme toujours, des statistiques ont surgi à point nommé: ainsi, le taux de charges français s'élèverait à 51,7% et serait le plus élevé d'Europe,

devant la Belgique (50,3%) et l'Italie (43,4%). Voilà qui expliquerait les difficultés des entreprises et la montée du chômage!

Depuis vingt ans, c'est une antienne régulièrement reprise à la fois par le patronat, nombre d'économistes et les différents gouvernements, jusqu'à celui de Ayrault-Hollande: réduire les charges et baisser le prétendu coût du travail devrait permettre aux patrons d'embaucher. Mais depuis vingt ans, les « charges » n'ont pas cessé de diminuer, et le chômage, lui, n'a pourtant pas cessé d'augmenter. Et tout récemment, le CICE n'a pas empêché un seul licenciement.

Alors, ce qui est une charge pour la société, ce ne sont pas les salaires des travailleurs qui créent la richesse, mais la rapacité des patrons.

Aline RETESSE

• Ventes d'armes

Silence, les affaires sont en cours

Jeudi 21 novembre, une centaine de manifestants se sont retrouvés devant l'ambassade d'Arabie saoudite, avenue Hoche à Paris, pour dénoncer les traitements infligés dans ce pays aux travailleurs immigrés éthiopiens.

Depuis début novembre, le gouvernement saoudien a engagé l'expulsion de dizaines de milliers de travailleurs immigrés. Des chasses à l'homme sont organisées dans les quartiers pauvres de Ryad, des viols de femmes africaines par des policiers ont eu lieu. Des dizaines de milliers de travailleurs africains sont parqués actuellement dans des centres de rétention, plusieurs dizaines de milliers d'autres ont été manu militari renvoyés par avion en Éthiopie.

Les manifestants avaient sur leurs pancartes des photos témoignant de ces exactions contre les travailleurs africains. Mais de cette situation et de cette manifestation, il n'y a quasiment pas eu un mot dans les médias français. Pourtant, des journalistes étaient dans les parages pour couvrir la manifestation des travailleurs de La Redoute. Mais ce silence des médias a sans doute ses raisons.

En effet, le même jour à Dubaï, Jean-Yves Le Drian signait de nouveaux contrats avec

l'Arabie saoudite, des contrats d'armement de plusieurs milliards d'euros. « *La France a engrangé des commandes significatives cette année avec l'Arabie saoudite. Ce succès repose sur la qualité des équipements et des technologies proposés par les industriels. C'est pour moi une grande source de satisfaction* », a déclaré ce ministre de la Défense et VPR pour l'armement. Le PDG de Thalès, présent aussi à ce salon commercial des armes, a expliqué: « *La qualité du climat politique entre la France et les pays de la région est excellente* ». Et de rappeler que dans les pays du Golfe « *sans un soutien politique, il est difficile de conclure* ».

Il ne faudrait pas que les profits de Dassault, Thalès ou autres, assurés par un ministre « socialiste », risquent d'être remis en cause par quelque déclaration, voire par un seul article désagréable sur la façon dont le régime saoudien traite ses immigrés.

Correspondant LO

fil rouge

Après eux le déluge

La dix-neuvième Conférence mondiale sur le climat, qui s'est achevée le 23 novembre à Varsovie, devait préparer un traité sur la lutte contre le changement climatique dû aux gaz à effet de serre.

L'ONU dit s'en préoccuper depuis 1979 mais cela n'empêche pas la production de ces gaz d'augmenter, produits par l'industrie, le transport, la consommation d'énergies fossiles, toutes activités à la source même du profit des capitalistes. Or les représentants des États sont prêts à parler de tout mais surtout pas à faire de la peine à ces gens-là. La conférence s'est donc achevée sans rien décider... comme les précédentes.

Par là, ça sent mauvais

La presse a raconté les déceptions de deux nouveaux adhérents, et déjà revenus, du Front National. L'un venait de la droite, l'autre de la gauche, mais tous deux se sont dit surpris et déçus de trouver au FN des racistes, homophobes, violents, sexistes, tatoués à la croix gammée, et on en passe. C'est fou comme les gens

sont parfois naïfs. N'importe qui pouvait leur dire d'avance, sans avoir jamais adhéré au FN, le genre de clients qu'ils y trouveraient. Mais allez donc dire aux amateurs de crotin de ne pas entrer dans les écuries...

Le Pen à la peine

Marine Le Pen cherche à fédérer les partis d'extrême droite européens, ce qui lui permettrait de constituer un groupe au Parlement de l'Union. Mais le rapprochement s'avère difficile entre ces partis pourtant tous eurosceptes et xénophobes qui reprochent au FN d'être antisémite ou d'extrême droite! En fait, tous défendent les mêmes idées mais voudraient se montrer le plus présentables possible en vue des élections européennes de mai 2014.

Le Pen devra mariner toute seule dans son jus malodorant.

Peillon a rencontré des maires heureux

Un sondage organisé par l'Association des maires de France montre que 83% de

maires sont satisfaits de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. De quoi réjouir le ministre de l'Éducation!

Un détail, cependant: le questionnaire n'a été envoyé qu'à 3 852 communes ayant choisi d'adopter la réforme dès cette rentrée, dont on peut supposer les édiles proches du PS. Pourtant, seul un petit tiers a répondu, dont un petit quart affirme avoir financé sans difficulté les encadrants, les locaux et le matériel nécessaires. Voilà qui fait peu.

Ils ont le sens de l'accueil

Les présidents de droite des Conseils généraux de la Mayenne et de la Côte-d'Or, Jean Arthuis et François Sauvadet, avaient déjà pris des arrêtés suspendant l'accueil des mineurs isolés étrangers dans leur département. Ils viennent maintenant de déposer une proposition de loi pour que, désormais, l'État les prenne en charge.

Dans sa présentation, Arthuis fait mine de se préoccuper du sort de ces jeunes, mais il demande surtout qu'ils soient répertoriés, avec empreintes digitales et éventuellement génétiques pour, insinue-t-il, décourager les fraudeurs. On l'a compris, l'intention des deux auteurs est avant tout de se placer dans la course à la démagogie anti-immigrés.

• Logement

Crédit à vie

Les prix des logements n'ont cessé d'augmenter en France depuis une quinzaine d'années. Comme les salaires stagnent, la durée de remboursement des emprunts atteint aujourd'hui des records.

Sur la période allant de 2005 à 2011, la masse des crédits immobiliers a presque doublé, passant de 442 à 800 milliards. Par foyer acheteur, le montant moyen a bondi de 58 000 à 92 000 euros. La durée de remboursement est passée de vingt à vingt-cinq ans pour les moins de 30 ans et a augmenté de quatre ans pour les trentenaires. Remontant un peu plus haut, l'Insee estimait qu'entre 2000 et 2008 la durée des emprunts

immobiliers avait doublé.

Il manque dans le pays un million de logements. Cela alimente la spéculation immobilière, fait monter les prix, prive d'un logement correct toute une partie de la population. Quant à ceux qui gagnent suffisamment pour en acheter un, ils s'endettent presque à vie et sont menacés, en cas de perte d'emploi par exemple, de perdre à la fois leur logement et les mensualités déjà versées.

La société capitaliste défend le droit de propriété: pour les bourgeois, qui possèdent banques, usines et capitaux, pas pour ceux qui vivent de leur travail.

Vincent GELAS

• **Centrafrique**

Non à l'intervention militaire française !

Une intervention militaire française en Centrafrique est proche. Les Nations unies discutent de la transformation des troupes d'Afrique centrale présentes sur place en contingent de l'ONU. Cependant, même si François Hollande déclare qu'il s'agit « d'accompagner les Africains pour qu'ils assurent leur propre sécurité », il est clair que l'armée française sera l'élément décisif du dispositif, comme elle l'a été au Mali.

Les 410 militaires français présents à Bangui, la capitale, vont voir leur nombre passer à plus d'un millier. Ils ne se contenteront plus de garder le contrôle de l'aéroport, comme ils l'ont fait depuis le début de la crise, mais participeront aux combats en première ligne ou resteront en retrait derrière les troupes africaines, suivant l'évolution de la situation.

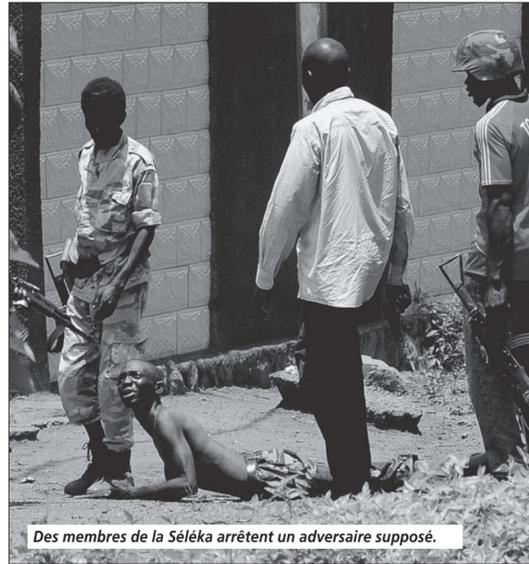
Le chaos règne dans tout le pays depuis qu'en mars dernier l'ancien président Bozizé a été renversé par les groupes armés de la Séléka. Ce régime corrompu et haï de la population s'est alors effondré sans résistance. Mais à peine les troupes de la Séléka étaient-elles entrées dans Bangui, mettant la ville au pillage, que cette alliance disparait à éclat. Les

chefs de guerre, les miliciens venus des pays voisins, les politiciens las d'être écartés du pouvoir s'abattirent sur la population, à la tête d'autant de bandes armées. L'État, qui sous Bozizé existait déjà bien peu en dehors de Bangui, se délitait complètement. Les exactions des groupes armés issus de la Séléka suscitèrent à leur tour la création de milices d'auto-défense aux méthodes tout aussi expéditives, les anti-balaka (anti-machettes) qui s'en prirent aux populations suspectées de soutenir la Séléka.

C'est cette situation de violence généralisée que le gouvernement français qualifie de « pré-génocidaire ». Le terme est employé pour justifier l'intervention militaire, en faisant le rapprochement avec le

génocide qui eut lieu au Rwanda en 1994. C'est passer sous silence le fait que le génocide perpétré par le gouvernement rwandais eut lieu avec la complicité de l'armée française. Les intérêts de l'impérialisme français impliquaient alors de soutenir un régime qui massacra près d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants. Cela rappelle qu'en la matière les préoccupations humanitaires affichées servent de paravent à des intérêts beaucoup plus matériels.

La politique de François Hollande et de son gouvernement est déterminée par les intérêts de l'impérialisme français, comme celle de tous les gouvernements précédents de droite ou de gauche. La Centrafrique n'est certes pas le pays le plus intéressant pour les trusts français, même si elle possède des richesses minérales, diamants et uranium notamment, qui échappent pour l'instant aux grandes sociétés vu le climat d'insécurité. Mais les anciennes colonies françaises



Des membres de la Séléka arrêtent un adversaire supposé.

d'Afrique subsaharienne forment un ensemble de pays où les trusts français bénéficient d'une place privilégiée par rapport à leurs concurrents. À charge pour l'État français d'assurer la stabilité de toute cette chasse gardée.

C'est cela que défend l'armée française en Centrafrique, comme au Mali. En envoyant ses soldats à Bangui, Hollande protégera la mainmise de Total sur le pétrole du Congo et du Gabon, d'Areva sur l'uranium du Niger ou de Bolloré sur les

ports et les transports de toutes les anciennes colonies. Et cela pour le plus grand malheur des populations africaines, auxquelles le gouvernement socialiste actuel continue d'imposer, outre le pillage de ses richesses, des dirigeants corrompus qui servent les trusts français et se servent eux-mêmes au passage.

C'est pourquoi, en Centrafrique comme sur tout le continent, il faut dire : « Troupes françaises, hors d'Afrique ».

Daniel MESCLA

• **Iran – États-Unis**

Derrière l'accord sur le nucléaire, les calculs des dirigeants américains

L'accord qui vient d'être conclu à Genève entre les grandes puissances et l'Iran prévoit un allègement des sanctions pesant sur ce pays. L'Iran promet en contrepartie de réduire son programme nucléaire. Même si les sanctions sont loin d'être complètement levées, cet accord, que les dirigeants iraniens appelaient de leurs vœux, n'a été possible que grâce à une modification de la politique américaine. L'Iran est passé du statut d'ennemi irréductible à celui d'éventuel allié.

Depuis la révolution qui a renversé le chah en 1979, la politique des USA vis-à-vis de l'Iran s'était résumée à la volonté d'isoler et si possible de renverser le régime. Alors que le chah était un des piliers de la politique américaine au Moyen-Orient, Khomeyni et ses successeurs voulaient affirmer leur autonomie vis-à-vis des intérêts occidentaux. C'est cela qui suscita l'hostilité ouverte des USA, beaucoup plus que les aspects moyenâgeux du régime islamique, dont ils savent s'accommoder chez d'autres alliés. La population iranienne payait au prix fort cette hostilité. La guerre déclenchée par l'Irak, avec le soutien des USA, pour renverser le régime iranien dura huit ans et fit plus d'un million de morts. La volonté de Téhéran de

développer un programme nucléaire servit ensuite de prétexte aux dirigeants américains pour imposer des sanctions économiques entraînant des privations pour la population. Rien de tout cela n'a mis à genoux le régime, et c'est finalement la leçon de cet échec que tire aujourd'hui Barack Obama en signant cet accord.

L'infléchissement de la politique américaine est d'autant plus opportun pour les États-Unis qu'ils sont aujourd'hui empêtrés dans un bourbier dont ils ne peuvent espérer se sortir par une nouvelle aventure militaire. Leur intervention armée en Irak y a créé une situation qui échappe à tout contrôle, et la Syrie est en proie à une guerre civile aujourd'hui sans issue. Barak

Obama tente donc de mettre en place une nouvelle alliance, avec l'Iran mais aussi avec la Russie, pour tenter de rétablir un certain équilibre dans cette région du monde vitale pour l'impérialisme. Après l'accord sur le nucléaire iranien, un accord pour mettre fin à la guerre civile syrienne est en chantier.

Les dirigeants iraniens se sont montrés prêts. Depuis son élection en juin dernier, le nouveau président Rohani se présente comme un partisan de l'ouverture vis-à-vis de l'Occident. Avant même l'accord de Genève, il s'est montré soucieux de multiplier les signaux dans ce sens, notamment lors de son intervention à la tribune de l'assemblée générale des Nations unies en septembre. À cette occasion, il a tenu à faire une large publicité à sa conversation téléphonique avec Barak Obama, une première entre des présidents américain et iranien depuis le renversement du chah.

L'accord de Genève est un pas dans la direction de cette nouvelle alliance, même si on ne peut encore dire s'il sera suivi d'autres.

Les oppositions à cet infléchissement de la politique américaine sont en effet nombreuses. Aux USA mêmes, certains hommes politiques parlent au contraire de nouvelles sanctions. À l'extérieur aussi, parmi tous les alliés des USA, on trouve Israël au premier rang parmi ceux qui craignent de faire les frais de ce rapprochement. On peut cependant remarquer que les grands trusts américains et européens, eux,

prennent l'affaire au sérieux et se positionnent déjà activement en vue de reprendre pied dans un pays dont ils étaient écartés par les sanctions occidentales.

Dans tous ces calculs diplomatiques et économiques, la question du nucléaire dont on nous rebat les oreilles depuis des années apparaît au grand jour pour ce qu'elle a toujours été : un simple paravent.

D. M.

Au sommaire de Lutte de classe n° 155 (novembre 2013)

- **Europe**
- **Immigration : les murs de la honte de l'Europe capitaliste**
- **France**
- **Emprunts toxiques : comment les banques ont sciemment ruiné les collectivités**
- **«Départements d'outre-mer»**
- **Il y a 60 ans, la grève des fonctionnaires**
- **Italie**
- **Fiat, un groupe capitaliste à l'avant-garde... du combat contre la classe ouvrière**

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• **Ukraine, ex-URSS et Europe**

L'Union européenne n'a rien à offrir

Des manifestations ont eu lieu en Ukraine, à l'approche du sommet de Vilnius les 28 et 29 novembre en Lituanie, qui devait concrétiser le « partenariat oriental » de l'Union européenne. En l'occurrence, il s'agissait d'arrimer à cette Union, en les associant mais sans les intégrer, six États issus de l'éclatement de l'Union soviétique en 1991 : l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan. Négocié depuis cinq ans, décrit cet automne comme proche de sa conclusion, le contrat de libre-échange proposé par Bruxelles ne sera finalement pas signé par la plupart des pays courtisés, l'Ukraine notamment.

Les dirigeants européens, tel Hollande, qui avaient prévu de se rendre à Vilnius pour s'y targuer d'un succès, avaient vendu la peau de l'ours russe un peu trop tôt. Et c'est lui que maintenant gouvernants et médias ouest-européens vilipendent à tout-va.

Ils avaient présenté, en s'en félicitant, l'Ukraine comme une future prise de choix dans la lutte d'influence qui oppose les puissances occidentales à la Russie dans l'espace ex-soviétique. Mais, depuis que le président ukrainien Ianoukovitch a annoncé qu'il ne signerait pas, la presse est repartie sur le sentier de la guerre froide. Elle fustige la reculade de Kiev face à Moscou et tresse des couronnes aux manifestants proeuropéens, en fait nationalistes, qui exigeaient la démission de Ianoukovitch, comme lors de la « révolution orange » de 2004.

L'ours et ses pressions

Pour expliquer le fiasco de leur « partenariat oriental », les

dirigeants européens mettent en cause les pressions de Poutine sur un Ianoukovitch qui, bien que réputé prorusse, multipliait ces derniers temps les œillades en direction de l'Ouest.

Moscou n'a certes pas lésiné sur les moyens pour « convaincre » ses voisins de rejeter la proposition de Bruxelles. Pour montrer à Kiev ce qu'il lui en coûterait de céder aux avances européennes, la Russie a relevé le prix du gaz qu'elle lui fournit. Premier partenaire commercial de l'Ukraine, elle lui a aussi fait la « guerre du chocolat ». Ce produit, la Russie l'importe de l'Ukraine en grandes quantités (450 000 tonnes par an) depuis longtemps. Mais, cet été, elle l'a déclaré suspect d'être cancérogène et, du coup, les douanes russes ont bloqué à la frontière toutes les confiseries venant d'Ukraine.

Pour les mêmes raisons, le Kremlin a aussi menacé la Moldavie et l'Arménie d'un fort relèvement du prix de leur approvisionnement en gaz. En guise d'avertissement supplémentaire, Moscou a aussi livré un gros contrat d'armement à l'Azerbaïdjan, avec lequel l'Arménie est à couteaux tirés depuis plus de vingt ans autour de la province disputée du Haut-Karabakh. Quant à la Lituanie, pays balte ex-soviétique hôte de ce sommet européen hantise du Kremlin, elle a subi un blocus de ses exportations de produits laitiers vers la Russie, son principal débouché en ce domaine.

Depuis, on a assisté à la

mise en pièces de l'économie de l'ex-URSS par les bureaucraties mafieuses et les nouveaux bourgeois. Mais, face à cela, les grandes puissances impérialistes n'avaient rien d'autre à proposer, pour ranimer l'économie du pays, que d'ajouter au pillage de ses richesses par les parasites du cru un pillage à plus vaste échelle par les groupes financiers et industriels occidentaux.

Déjà présents en ex-URSS dans le commerce, la banque, l'agro-alimentaire, l'automobile, les trusts européens voulaient, avec cet accord de libre-échange, que les pays signataires s'ouvrent en grand à leurs appétits et marchandises. C'est une escroquerie de parler de réciprocité à ce sujet : ayant ouvert leur propre marché, ces pays n'auraient pas eu les moyens de pénétrer les marchés ouest-européens. Pire, l'harmonisation prévue des législations entre ces pays et les 28 aurait eu pour effet de briser les imbrications étroites, vestiges de l'époque soviétique, entre les économies de ces pays et celle de la Russie.

En échange, l'Union européenne n'avait rien à donner, ni même à promettre. Il n'était pas question de l'intégration, même à terme, de ces pays à l'Union européenne. Permettre à leurs citoyens de circuler librement à l'Ouest, il n'en était pas question non plus. D'ailleurs, même des pays membres de l'Union

européenne, comme la Bulgarie et la Roumanie, restent soumis à de fortes restrictions en la matière.

Saignée à blanc par l'implosion de l'URSS et le pillage de ses ressources par les privilégiés locaux, l'Ukraine risque « au cours des prochains mois », constate le *Washington Post*, de se retrouver « en défaut de paiement » et « aura besoin d'une aide financière d'urgence ». Mais l'Union européenne n'a rien à lui offrir de mieux, si l'on peut dire, que le sort réservé par les banquiers français et allemands à la population grecque !

La Russie de Poutine a, pour bien des raisons, été un repoussoir pour les dirigeants et en tout cas l'opinion publique d'Ukraine, de Moldavie, etc. Mais en fin de compte, la plupart des États concernés ne vont pas donner suite pour autant au partenariat inégal proposé par l'Union européenne. Ils vont peut-être même se tourner vers l'union douanière, pâle substitut à feu l'URSS, que Poutine tente de former autour de la Russie. Le Kremlin peinait à y parvenir. Mais il aura été grandement aidé par l'incapacité de l'Union européenne, comme celle de tout le monde impérialiste, à proposer une quelconque perspective de développement aux peuples, et même à leurs dirigeants les mieux disposés.

Pierre LAFFITTE

• **Slovaquie**

Montée de l'extrême droite

En Slovaquie, petit pays voisin de la Tchéquie, au centre de l'Europe, un leader d'extrême droite vient de se faire élire à la tête d'une région du centre du pays. Alors qu'il avait obtenu 21 % des voix au premier tour, Marian Kotleba a été élu avec plus de 55 % des voix au second tour, face à un candidat social-démocrate du parti au pouvoir.

La Slovaquie a été présentée pendant des années comme un « tigre » économique à cause de son fort taux de croissance. C'était en effet une sorte d'eldorado pour multinationales européennes de l'automobile. La présence d'une classe ouvrière qualifiée a ainsi attiré des grands groupes comme Volkswagen, PSA ou Hyundai, à tel point que le secteur de l'industrie automobile représente maintenant un tiers du produit intérieur brut.

Pour les classes populaires, le taux de croissance élevé n'empêchait pas les salaires de misère, mais le retournement économique après la crise de 2008 a considérablement aggravé la situation, et de façon très brutale. Alors que le taux de chômage était officiellement de moins de 10 % fin 2008, il s'est mis à grimper brutalement, pour se situer, toujours selon les chiffres officiels, entre 14 % et 15 % depuis au moins trois ans. C'est dans ce contexte économique que s'est faite la percée électorale du courant fascisant de Kotleba.

Kotleba est connu pour être un admirateur du dictateur slovaque Jozef Tiso qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, avait livré des dizaines de milliers de Juifs aux camps d'extermination nazis. Il aime aussi se montrer avec les membres de son parti en uniforme paramilitaire rappelant celui des milices du parti nazi de Hitler. Lors de la campagne électorale, il a usé d'une virulente démagogie antitsiganes et antipauvres, déclarant qu'il mettrait « fin au traitement préférentiel injuste des parasites, et pas uniquement les Tsiganes ».

Ce résultat électoral est un coup de semonce pour les travailleurs slovaques. Car, le régime politique qu'un tel parti mettrait en place, qui serait tout aussi servile vis-à-vis des grandes multinationales européennes,

serait un régime féroce contre les travailleurs.

C'est aussi une leçon au-delà de la Slovaquie. Car avec l'aggravation de la crise, si la classe ouvrière ne retrouve pas le chemin des luttes collectives pour ses revendications et pour représenter

un espoir pour toutes les victimes de la crise, alors cela peut être des courants d'extrême droite qui canaliseront la colère de certaines catégories sociales, pour les retourner contre les pauvres et les travailleurs.

Pierre ROYAN



La police anti-émeute investit un village de Roms, à la suite d'une manifestation de ces derniers.

• Afghanistan Retour de la lapidation

Dans un communiqué publié lundi 25 novembre, l'organisation Human Rights Watch a dénoncé le projet du gouvernement afghan de réintroduire la lapidation pour punir l'adultère. D'après les documents auxquels elle a eu accès, une clause prévoyait la lapidation « à mort si les personnes adultères sont mariées », lapidation qui se déroulerait en public. « Si les personnes ne sont pas mariées », la proposition prévoit à la place de leur administrer « 100 coups de fouet ».

Un responsable du ministre de la Justice afghan a d'ailleurs confirmé l'information, précisant que « le ministère, ainsi que d'autres institutions judiciaires afghanes, travaillent sur une loi pour sanctionner l'adultère, le vol et la consommation d'alcool, en accord avec la charia, la loi islamique ». L'ONU et les États-Unis, informés de ce projet, n'auraient exprimé aucun commentaire jusque-là.

La lapidation pour adultère avait été appliquée sous le régime des Talibans, ces intégristes islamistes au pouvoir en Afghanistan entre 1996 et 2001, et des femmes ont été victimes de cette mesure barbare.

Après leur intervention militaire en 2001 pour renverser les Talibans, les dirigeants des puissances impérialistes avaient justifié le maintien de leur présence par la nécessité de mettre en place un régime démocratique respectant en particulier le droit des femmes.

On voit ce qu'il en est douze ans après : le régime mis en place par les États-Unis, sous la direction d'Hamid Karzaï, est tout aussi réactionnaire que les Talibans, avec lesquels il est d'ailleurs à la recherche d'un accord.

Mais entre-temps, la population afghane a subi l'occupation militaire des grandes puissances, les bombardements et les destructions provoquées par la guerre. Et au lieu de servir à développer le pays, des dizaines de milliards de dollars ont été dépensés par les puissances occidentales en matériel militaire et pour acheter l'alliance de potentats locaux, à commencer par le chef de l'État actuel.

La barbarie que subit la population afghane est aussi celle de l'impérialisme.

Marc RÉMY

Il y a 30 ans, 25 octobre-2 novembre 1983

Le débarquement américain à Grenade D'une intervention armée à l'autre

Le 25 octobre 1983, 7 000 soldats nord-américains et une poignée d'autres venus de la Jamaïque ou de la Barbade envahissaient l'île de la Grenade, « l'île aux épices » riche en noix de muscade, pour mettre fin à un gouvernement en quête d'indépendance depuis 1979.

Comme chaque fois qu'une grande puissance s'en prend aux aspirations d'un peuple qui, pour vivre mieux, cherche à rompre avec l'emprise impérialiste, les États-Unis, présidés alors par Reagan, trouvèrent des prétextes. Ils expliquèrent que les résidents américains à Grenade étaient en danger alors que deux jours avant, ils disaient le contraire. Ils prétendirent que la construction en cours d'un aéroport destiné surtout au tourisme allait transformer l'île en une base russo-cubaine hostile. Certes, l'argent venait de l'URSS et les ouvriers étaient cubains, mais l'entrepreneur était britannique ! Pour Washington, il s'agissait de convaincre que le gouvernement d'une île de moins de 350 km² et de 110 000 habitants pouvait menacer les États-Unis. Mais qui pouvait le croire ?

En réalité, les États-Unis ne voulaient pas qu'après Cuba et le Nicaragua, un troisième État, si petit soit-il, desserre un peu l'étau de l'impérialisme américain dans ce qu'il considère comme son arrière-cour.

Le mouvement de Maurice Bishop

Depuis 1951, l'île était sous l'emprise d'Eric Gairy, un dirigeant syndical devenu un politicien corrompu et fortuné. Quand la Grande-Bretagne accorda en 1974 l'indépendance à l'île dans le cadre du Commonwealth, elle céda le pouvoir à Gairy qui appuyait sa dictature sur la « mangouste », une police imitée des sinistres « tontons macoutes » de Duvalier, le dictateur haïtien de l'époque.

Mais le 13 mars 1979, pendant que Gairy était à l'étranger, une douzaine d'hommes conduits par Maurice Bishop, un avocat à la tête d'un mouvement nationaliste radical, s'étaient emparés de la seule caserne de l'île et avaient mis fin à une dictature si honnie de la population que la police, l'armée et le corps



diplomatique s'étaient aussitôt ralliés à Bishop.

Le nouveau « gouvernement révolutionnaire du peuple » lança une campagne d'alphabétisation et d'éducation. Pour la santé et l'hygiène, il reçut l'aide des médecins cubains. Mais, dans un pays où 1 % des grands propriétaires détenaient plus de la moitié des terres cultivables, le nouveau régime se contenta, pour toute réforme, de recenser des terres en friche et de demander aux propriétaires de mettre en vente quelques lopins. Et Bishop s'opposa aux occupations de terres organisées par des paysans en lutte.

Le nouveau régime, modéré, cherchait partout de l'aide économique et n'en reçut que de Cuba et de l'URSS, car les États-Unis et leurs alliés européens refusaient la leur. Peu avant sa chute, Bishop s'était encore rendu à Washington pour tenter de renouer des liens avec les États-Unis, sans succès.

Bishop prônait la « démocratie directe ». La population était consultée au cours de réunions publiques, mais les dirigeants nationalistes prenaient seuls les décisions. Populaire dans l'île, mais né hors du contrôle de la population et gouvernant sans elle, le

régime était fragile. Des rivalités au sein du groupe dirigeant allaient le faire capoter. Écarté du pouvoir par un rival, Bishop fut fusillé par l'armée le 13 octobre. L'affaiblissement du pouvoir rendait possible l'expédition des marines qui débarquèrent trois fois plus de troupes que le gouvernement de la Grenade ne pouvait en réunir. L'intervention obtint un succès rapide.

La volonté d'intervention américaine

La Grenade fut ensuite administrée par les forces d'occupation pendant quelques jours. Puis elles transmirent le pouvoir à un gouvernement provisoire composé de politiciens adversaires du mouvement de Bishop, tout en laissant 250 soldats américains pour assurer la police.

En décembre 1984, le Nouveau Parti National remporta les élections législatives et son dirigeant, un Premier ministre des années soixante, Herbert Blaize, concurrent malheureux d'Eric Gairy et pas moins autoritaire que lui, reprit la tête du gouvernement. Le parti de Bishop, ou ce qu'il en restait, n'obtint que 5 % des voix.

En intervenant militairement contre un adversaire

qu'ils étaient sûrs de vaincre, les dirigeants américains entendaient montrer à tous les peuples d'Amérique latine qu'il ne leur était pas permis de chercher une voie indépendante, même dans le respect de la propriété capitaliste. Mais ils voulaient aussi montrer que l'opposition de l'opinion américaine aux interventions extérieures, engendrée par l'échec du Viêt-nam, ne les arrêterait plus.

Le 23 octobre, un attentat à Beyrouth avait entraîné la mort de 250 soldats américains et l'opinion américaine souhaitait le départ des États-Unis du Liban. En intervenant peu après à Grenade, les États-Unis signifiaient aussi à leur propre peuple qu'ils entendaient continuer à intervenir sur l'arène mondiale quand leurs intérêts seraient en jeu.

« La victoire de Reagan dans cette île des Caraïbes, c'est aussi et surtout une victoire sur le peuple américain amené à accepter de nouvelles expéditions coloniales aujourd'hui, premier pas vers de nouvelles aventures militaires encore plus importantes demain », avait écrit *Lutte Ouvrière* à l'époque. On a pu le vérifier, depuis, en Afghanistan ou en Irak.

Jacques FONTENOY

Neuwirth et la loi sur la contraception

Le 26 novembre est mort Lucien Neuwirth, député gaulliste qui s'était, selon ses propres mots, « battu comme un chien » pour faire voter, le 19 décembre 1967, la loi « relative à la régulation des naissances » à laquelle son nom reste attaché. Elle était une première reconnaissance du droit à la contraception.

Auparavant, la sexualité des femmes était soumise, en France, à la loi répressive de 1920 qui, votée au lendemain de la guerre par une assemblée d'hommes natalistes, punissait « la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle ». À l'abri de cette loi, une morale réactionnaire contraignait les femmes à vivre dans l'angoisse d'une grossesse non désirée et à mettre en jeu leur santé, voire leur vie, pour pouvoir y mettre un terme clandestinement.

La loi Neuwirth était bien mesurée puisqu'elle soumettait la contraception des mineures (moins de 21 ans à l'époque) à l'autorisation des parents, en réservait la publicité aux revues médicales, ne prévoyait pas le remboursement de la pilule et imposait aux pharmaciens l'usage d'un carnet à souches pour sa délivrance, à l'égal de la morphine. Elle n'en souleva pas moins contre son auteur un déferlement d'invectives. Élu habitant Saint-Etienne, il essuya injures et menaces ; sa femme fut insultée dans la rue, sa fille de 13 ans, supposée « en savoir trop », fut instamment priée de quitter son école catholique. Brocardé « fossoyeur de la France », tout gaulliste qu'il fût, on l'accusait dans les salons de « mettre en péril la moralité de la jeunesse », et un sénateur de l'Est alla jusqu'à demander son jugement en Haute cour.

C'est parmi ses collègues de l'Assemblée que fleurirent les déclarations les plus significatives de l'état d'esprit de ces notables mâles bien-pensants. L'un trouvait « regrettable qu'un tel projet ne puisse être discuté à huis clos, comme aux assises lorsqu'il s'agit d'une

affaire de mœurs ». L'autre déclarait qu'aux États-Unis, où la pilule était autorisée depuis 1965, l'esprit du législateur voulait que son usage soit « répandu au sein des classes sociales déshéritées – Noirs, indigents, chômeurs – dont la réduction numérique est grandement souhaitée par le gouvernement ». Un de ses collègues s'alarmait : « Les maris ont-ils songé que, désormais, c'est la femme qui détiendra le pouvoir absolu d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant en absorbant la pilule, même à leur insu ? Les hommes perdront alors la fière conscience de leur virilité féconde et les femmes ne seront plus qu'un objet de volupté stérile. » Un amendement proposa même d'exiger l'autorisation de l'époux pour la délivrance de la pilule à une femme mariée, sinon « ce serait lui conférer en même temps le droit de mentir à son mari ». Neuwirth fut d'ailleurs accusé « d'ouvrir les portes à la dépravation de la jeunesse et au relâchement des mœurs du pays ».

Le camp des tartuffes au pouvoir ne s'avoua pas vaincu malgré le vote de la loi : les décrets d'application ne furent publiés qu'en 1969 et 1972, où les centres de planning familial furent autorisés à dispenser la contraception. Puis, pas supplémentaire dans la liberté des femmes, chèrement gagnée par leurs luttes, la loi Veil autorisant l'IVG, l'interruption volontaire de grossesse, fut promulguée en janvier 1975. Mais aujourd'hui, les femmes ont encore à se battre pour défendre leur droit essentiel à avoir « un enfant si elles veulent, quand elles veulent ».

Viviane LAFONT

• Lycée Chérioux – Vitry-sur-Seine

Des lycéens étrangers sauvés de l'expulsion

Vendredi 25 novembre, au lycée Chérioux, c'était l'effervescence. Depuis quelques jours déjà, une pétition circulait parmi les élèves et le personnel pour demander la régularisation de deux jeunes élèves ivoiriens. Ces deux frères avaient déjà reçu l'ordre de quitter le territoire français, ordre dépassé pour l'un d'eux, ce qui signifie qu'il pouvait être arrêté et expulsé à tout moment.

L'urgence de la situation a poussé un petit groupe d'élèves à accélérer le mouvement. S'inspirant des mobilisations des lycéens pour Leonarda, ils ont organisé un blocage dès l'aube, informant les autres élèves de la situation de leurs camarades et les convoquant à une assemblée générale. À 10 h, l'amphithéâtre était comble : plus de 200 élèves et adultes s'y entassaient et décidaient de se rendre tous ensemble à la préfecture de Créteil pour obtenir des papiers pour leurs camarades.

Bien des jeunes venaient de découvrir les situations dramatiques dans lesquelles se débattaient certains élèves, en écoutant leurs camarades expliquer que les deux demi-frères, arrivés de Côte d'Ivoire après le décès de leurs mères respectives afin de rejoindre leur père, étaient sur le point d'être renvoyés là-bas. Autrement dit, livrés à eux-mêmes !

L'indignation s'est répandue, un communiqué a été envoyé à la presse, des tracts distribués dans les bâtiments, le parc, la cantine. À 15 h devant la préfecture, environ 200 personnes sont venues soutenir la délégation reçue par le sous-préfet. Il ne fallut pas attendre longtemps pour qu'elle ressorte et annonce que deux titres de séjour « vie privée et familiale » venaient d'être signés sous ses yeux. Ce furent alors des cris de

joie et beaucoup d'émotion, à commencer par les deux frères et leur père qui avaient rejoint le rassemblement.

La mobilisation peut donc payer, et c'est sans doute la crainte de nouvelles manifestations de la jeunesse, après celles réclamant le retour de Leonarda et de Khatchik, qui a décidé le préfet à céder si vite. C'est une expérience à ne pas oublier.

Correspondant LO

• Lycée Paul-Langevin – Nanterre

Non à l'expulsion de Youssouf !

Un lycéen ivoirien de 17 ans, Youssouf, est arrivé à Nanterre en 2011, rejoignant sa mère et ses deux sœurs. Craignant pour sa vie, il avait dû fuir son pays, plongé dans la guerre civile. Aujourd'hui, il vient d'être arrêté, a été conduit en centre de rétention et risque d'être expulsé d'un jour à l'autre.

En Côte d'Ivoire, il avait été arrêté par des miliciens, en compagnie de deux amis. Alors qu'il recevait des coups de machette dont il porte encore les cicatrices, ses amis furent tués sous ses yeux. À Nanterre, Youssouf a pu reprendre des études, préparer un CAP au lycée de Draveil, fort éloigné de son domicile. Il s'est accroché néanmoins et a fini par obtenir une place au lycée professionnel

Paul-Langevin à Nanterre.

Mais entre-temps, Youssouf est devenu majeur. Aidé par ses enseignants, il a tenté de se faire régulariser mais la préfecture a refusé. Du coup, il est menacé d'expulsion.

Cette histoire, pas exceptionnelle, est intolérable. Un jeune sans papiers qui fuit la guerre devrait pouvoir être accueilli dans des conditions dignes. Les enseignants mobilisés ainsi que RESF (Réseau éducation sans frontières) exigent qu'aucun élève ne puisse être expulsé avant la fin de ses études puisque, conformément aux textes de loi, les établissements scolaires sont tenus d'accueillir les enfants, quels que soient leur statut et leur origine.

Correspondant LO

• Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Fac en faillite

L'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, dans la région parisienne, est presque en cessation de paiement. Pour assurer les salaires des enseignants et du personnel, il a fallu obtenir une avance de 4 millions du ministère de l'Économie, mais toute dépense non vitale est gelée jusqu'au 31 décembre. Il n'y a plus de commandes de livres ou de matériel, et ce qui a été commandé sera payé plus tard. Les colloques sont annulés, ce qui veut dire qu'une part de la recherche va être mise en sommeil.

C'est là un aboutissement de la loi dite LRU, « Liberté et responsabilité des universités », qui rend ces universités

« autonomes », c'est-à-dire forcées de se débrouiller avec les quatre sous alloués par l'État. Les facultés sont poussées à choisir elles-mêmes, de façon « responsable » et « autonome », de tailler dans leurs dépenses, de supprimer des filières et de diminuer leurs recrutements. La fermeture envisagée de la faculté de Béziers avait déjà ému l'opinion, la faillite de celle de Versailles est maintenant un autre exemple de la dégradation des universités.

Manquant de moyens, les facultés sont aussi poussées à avoir recours au secteur privé par le biais des « partenariats publics privés » chers à Sarkozy. Dans ces montages, la

partie publique laisse le privé faire les investissements. Mais celui-ci se rattrapant ensuite sur les loyers, l'université de Versailles a été étranglée, comme le sont bien d'autres collectivités ayant eu recours aux mêmes pratiques. Et la cerise sur le gâteau à Versailles est le « contrat de performance énergétique » qui, sous prétexte de Grenelle de l'environnement, s'est traduit par un surcoût de deux millions d'euros par an... au profit de Cofely, c'est-à-dire GDF-Suez !

Sarkozy avait asphyxié les universités. Hollande ne leur a pas redonné la possibilité de respirer.

Alain LECAIRE



• Des ambulanciers aux cavaliers

La mobilisation peut payer

Les ambulanciers ont fait retentir leurs klaxons et bloqué la circulation dans nombre de villes pour protester contre l'augmentation de la TVA de 7 à 10 % pour les transports sanitaires. Au bout d'une semaine, un protocole d'accord a été signé entre la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) : la CNAM s'engage à prendre en charge les coûts de la hausse de la TVA, pour un montant de 38 millions d'euros. « *Nous ne sommes pas dupes : c'est parce que nous sommes descendus dans la rue que nous avons commencé à*

être entendus », a déclaré à juste titre le président de la CNSA. Et d'ajouter, prudent, qu'il maintient la mobilisation jusqu'à la signature du protocole par le ministère de la Santé.

Accompagnés de leurs poneys et chevaux, les cavaliers ont eux aussi battu le pavé. Il s'agissait de dire non à la hausse de la TVA de 7 à 20 % pour les activités équestres. Là encore, il n'a fallu que quelques jours avant que le ministre du Budget s'empresse d'affirmer qu'il allait « se battre » à Bruxelles pour réintroduire les centres équestres dans le dispositif de taux réduit. Et,

plus concrètement, il a annoncé l'ouverture d'un fonds spécifique pour les centres équestres, un « fonds cheval », qui s'élèverait à 20 millions d'euros.

Décidément, le gouvernement recule parfois vite. Devant le mécontentement de certaines catégories sociales, il sait faire ce qu'il faut pour désamorcer une contestation avant qu'elle ne prenne de l'ampleur. Mais c'est bien la preuve que, pour les travailleurs, la seule voie pour le faire reculer est de se mobiliser tous ensemble, massivement, pour les revendications qui sont celles de tous.

Sophie GARGAN

• Budget militaire

L'arnaque des Opex

Le budget militaire voté pour 2014 se monte à 31,4 milliards d'euros. C'est déjà énorme, et c'est autant d'argent qui manquera pour faire face aux besoins les plus urgents de la population. Mais le financement des opérations extérieures de l'armée, autrement dit les Opex, va faire que cette somme sera largement dépassée.

Pendant la durée de la loi de programmation militaire, de 2014 à 2019, il est prévu que chaque année 450 millions seront affectés aux Opex. Cela représente, nous explique-t-on, une réduction d'un tiers : c'était en moyenne 650 millions ces dernières années. Mais les interventions de l'armée française ont en réalité coûté beaucoup plus : un milliard de plus en 2011, par exemple, à cause de l'intervention de la France en Libye et en Afghanistan. En

2013, avec l'opération Serval, c'est-à-dire l'intervention au Mali, le surcoût devrait encore se monter à un milliard.

Or, les surcoûts des Opex ne sont pas assumés par le budget de la Défense. Ils sont pris en charge sur des fonds interministériels exceptionnels. C'est donc un tour de passe-passe qui permet au gouvernement de prétendre que les dépenses baissent, contrairement à la réalité.

Combien d'écoles ou d'hôpitaux ne seront pas construits, combien d'instituteurs ou d'infirmières ne seront pas embauchés, pour que l'impérialisme français puisse aller faire régner sa loi, c'est-à-dire semer la mort et la désorganisation dans ce qu'il considère comme son pré carré ?

Vincent GELAS

Le logiciel de paye en folie

Le ministère de la Défense semble décidé à abandonner le logiciel Louvois, qui sert au traitement des paies. Il accumule les bugs depuis sa mise en service il y a deux ans, et les tentatives de réparation ont échoué.

Savoir combien chacun va toucher, qu'il s'agisse de militaires ou de civils employés par le ministère, tient du jeu de hasard. Il est impossible dans ces conditions de gérer correctement son budget : tandis que certains touchent des trop-perçus, qu'ils doivent ensuite rembourser, d'autres se retrouvent à devoir boucler le mois avec 500 euros, voire moins d'une centaine, avec tous les problèmes que cela entraîne auprès des banques en attendant une éventuelle régularisation. Le ministère de la Défense affirme avoir réglé le problème

de 12 000 de ses salariés et qu'il ne resterait que quelques centaines de dossiers à traiter, ce que démentent les intéressés, qui sont les mieux placés pour savoir réellement ce qu'il en est.

L'armée française est la seule administration à avoir autant de problèmes dans le versement des salaires, et sur une durée aussi longue. Elle perd la bataille du logiciel, mais il est vrai qu'elle a déjà perdu bien des guerres, y compris des guerres coloniales face à des peuples pour ainsi dire désarmés. Mais quand on pense que l'armée et son informatique sont aux commandes de milliers d'engins de mort bourrés d'électronique, avions de chasse, missiles, sous-marins atomiques, etc., ce n'est vraiment pas rassurant.

M.L.

• Précarité

Des contrats de travail de plus en plus courts

Selon des données publiées en novembre par la Dares, l'organisme de statistiques du ministère du Travail, au deuxième trimestre 2013, les embauches dans l'ensemble des entreprises se sont faites pour 86 % en CDD. Pire : en moins de dix ans, le nombre de CDD inférieurs à un mois a plus que doublé, passant de 1,8 à 3,5 millions.

Pour les patrons, l'embauche de travailleurs en contrats courts représente une variable d'ajustement en fonction des travaux à effectuer, dont ils usent et abusent d'autant plus facilement que cela ne leur coûte pas cher. La loi ANI de janvier dernier a bien prévu de porter à 7 % du salaire leurs cotisations chômage pour les CDD de moins d'un mois, mais cela ne se traduit pour eux que par une pénalité de 45 euros pour un salarié payé au smic.

Mais les entreprises privées ne sont pas les seules à employer des travailleurs précaires. Les administrations publiques ont elles aussi de plus en plus recours à ce type de contrats, les alignant même parfois de façon abusive, comme à La Poste, condamnée à plusieurs reprises pour ce

type de pratiques.

Ces chiffres suffisent à condamner une société qui, tout en se prétendant développée, n'est pas capable d'offrir un emploi stable à sa population, alors que tant de besoins élémentaires ne sont pas pourvus.

David MARCIL

Un médecin harcelé par le patronat

Un psychiatre de l'hôpital d'Avignon, Jean Rodriguez, est aujourd'hui poursuivi auprès du conseil de l'Ordre par la société Zodio, une enseigne de décoration appartenant au groupe Mulliez. Il lui est reproché d'avoir écrit, dans des courriers adressés au médecin-conseil de la Sécurité sociale et au médecin du travail, que les troubles dont souffrait sa patiente étaient consécutifs à

un harcèlement mis en place par ses employeurs. Tant que ces courriers étaient restés sans conséquences, les employeurs en question n'avaient pas réagi. Il n'en a pas été de même lorsque la salariée concernée a fait état de ces lettres devant le tribunal des prud'hommes pour faire reconnaître le harcèlement et obtenir une indemnisation, alors qu'elle avait été licenciée pour inaptitude.

Le docteur Rodriguez risque jusqu'à trois mois de suspension. Zodio demande en outre que le conseil de l'Ordre le force à rédiger un nouveau certificat médical « conformément au code de déontologie » qui interdit les certificats de complaisance. Le médecin répond que ce courrier était adressé à deux de ses confrères, et qu'il n'y avait aucune complaisance

dans cela.

Ce genre de procédure n'est pas une première. L'été dernier, trois médecins du travail ont été poursuivis par le conseil de l'Ordre sur plainte des employeurs, pour des faits semblables.

Les patrons veulent imposer le silence non seulement aux salariés, mais même à leurs médecins.

D.M.

• Blue Link – Ivry-sur-Seine **Quand la direction veut faire le ménage**

Blue Link est une filiale à 100 % d'Air France, dont les salariés sont chargés de la gestion des relations clients par téléphone en centre d'appels.

Depuis plusieurs mois, la direction attaque tout ce qui peut être considéré par elle comme un avantage. Il en est ainsi de la suppression de la prise en charge des jours de carence en cas de congé-maladie, de la planification des horaires de plus en plus aléatoires et annoncée de plus en plus tard, avec menaces sur les horaires individualisés, de l'augmentation des cadences. L'intéressement pour 2014 est supprimé malgré les bénéfices, les réductions sur les billets d'avion sont remises en cause, au moment où le scandale sur les avantages accordés à la direction éclate ! C'est une attaque en règle contre les travailleurs et, dans ce cadre, elle vient d'ajouter dans les nouveaux contrats de travail l'ouverture du centre d'appels le dimanche, tout en refusant de communiquer au personnel l'autorisation nécessaire pour

justifier cette ouverture.

Les militants syndicaux, entre autres de SUD, essayent de réagir avec le personnel, et cela déplaît à la direction. Ainsi elle a licencié contre l'avis de l'Inspection du travail une déléguée du personnel encore sous protection, en justifiant que les élections avaient été annulées, d'ailleurs pour irrégularité de la part de la direction. Et elle a continué en licenciant un autre délégué du personnel. Le ministère vient de refuser ce licenciement. La direction ne tient pas compte de ces décisions de l'Inspection du travail, au contraire elle en a rajouté en mettant dix jours de mise à pied au secrétaire de section !

Le 19 novembre, un rassemblement a réuni devant le centre une cinquantaine de salariés et de militants du site et d'Air France venus soutenir ceux de Blue Link, contre l'aggravation des conditions de travail et les sanctions. Y participaient aussi les élus Lutte Ouvrière d'Ivry et Vitry-sur-Seine.

Correspondant LO

• Lufthansa – Roissy **Le crash des emplois**

À Roissy, le personnel de Lufthansa a fait grève les 23 et 24 novembre. Ils se battent contre un plan de licenciements de la totalité des 199 employés de l'escale, ceux qui vendent les billets et font l'enregistrement.

Lufthansa fait pourtant des bénéfices. Et elle vise 2,5 milliards en 2015. Elle ne va pas non plus disparaître de Paris. Elle voudrait juste se débarrasser de son personnel et donner l'activité à un sous-traitant de sous-traitant, la société PCA,

une filiale d'Europ Handling, qui fait elle-même partie du groupe de travail temporaire CRIT. Ce genre de reprise d'activité avec transfert, en s'arrangeant pour diminuer les acquis du personnel au passage, est courant à Roissy. Ce qui est nouveau, c'est d'une part de s'attaquer à une compagnie aérienne et surtout de ne pas reprendre l'activité. Car les salariés seraient licenciés, puis iraient postuler auprès de PCA, aux conditions de PCA, qui

ne sont évidemment pas celles de Lufthansa. Seuls la moitié environ seraient repris, et sans garantie en plus, puisque d'ici deux ans la vente des billets serait dématérialisée.

Pour le personnel de Lufthansa, il n'est pas question de se laisser faire, et les grévistes feront de nouveau grève les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre. C'est le seul moyen de se faire entendre.

Correspondant LO



Des méthodes de patrons de combat

La presse décrit l'Allemagne comme une société apaisée, en comparaison des relations sociales en France. Avec Lufthansa, ils sont servis ! Le week-end de la grève, 100 % du personnel s'étant déclaré en grève, la compagnie a fait venir du personnel de Londres, Barcelone

et Bâle pour le remplacer et sauver quelques vols. De plus, les employés ont trouvé chez le directeur d'escale des fiches avec appréciations telles que « rat gauchiste » sur un délégué, « durée de vie limitée » sur un malade, « mari indien » sur un autre. Des propos orduriers,

écœurants, concernant un salarié sur quatre.

La direction a immédiatement désavoué ce directeur, mais le système durait depuis longtemps. Le dernier directeur, qui s'est fait prendre, a été muté à Francfort, et avec promotion ! Cela veut tout dire.

• La Redoute – Roubaix-Wattrelos **Une manifestation à Paris réussie** **« Zéro sur le carreau, dix ans de garantie ! »**

Les salariés de La Redoute ont organisé leur quatrième manifestation le jeudi 21 novembre. Ils étaient plus de 400 à s'être déplacés à Paris pour manifester de la place Clichy à l'avenue Hoche, au siège de Kering, le nouveau nom de la holding qui appartient à Pinault et contrôle La Redoute.

La manifestation était dynamique, certains s'étaient entraînés à chanter les slogans dans les bus. Un nouveau slogan : « Pinault voyou, la Redoute est à nous » s'est rajouté aux « Zéro sur le carreau, dix ans de garantie » (de salaire). Même dans le 16^e arrondissement, il y a eu de nombreuses marques de soutien : des employés de sociétés d'assurance ou de placement, sur les balcons des façades impeccables, applaudissaient la

manifestation.

La présence d'autres salariés dans le cortège a été appréciée par tous. Il y avait ceux du théâtre Marigny de Paris, propriété de Pinault, menacés de licenciement. Il y avait des salariés de la Fnac, entreprise qui a rapporté des centaines de millions d'euros depuis 1994 à Pinault et dont il a choisi de se débarrasser en la plaçant en Bourse en juin 2013. Des salariés des Relais colis de différentes régions étaient présents, ainsi que des postiers, venus en soutien. Tous ont pu intervenir à la fin de la manifestation.

La direction de La Redoute n'a toujours pas annoncé le nom du futur repreneur. L'exemple récent de l'entreprise Mory Ducros a été discuté dans les ateliers de La Redoute, tant

il ressemble à ce que veut faire Pinault. En effet, en 2010, DHL express avait été cédé par la Deutsche Post à Mory Ducros pour un euro, accompagné de 250 millions d'euros pour que le repreneur investisse. Aujourd'hui, les caisses seraient

vides et l'entreprise est en menace de liquidation judiciaire. Au total, 7 000 emplois seraient supprimés.

Les travailleurs de La Redoute ont raison d'exiger un fonds de garantie financé par Pinault. Comme certains le

disent, si Pinault donne des centaines de millions au futur repreneur, le minimum serait qu'il verse au moins la même somme à un fonds strictement réservé aux salariés de La Redoute.

Correspondant LO

• Théâtre Marigny – Paris **Même patron voyou : Pinault**

Des salariés du théâtre Marigny se sont joints à la manifestation des salariés de La Redoute. Ce théâtre, situé sur les Champs-Élysées, appartient à la ville de Paris. Mais elle en a attribué la concession à Pinault. Un projet de rénovation a été prévu, la ville de Paris devant

mettre la main à la poche pour 2,5 millions d'euros.

Depuis janvier 2012, un plan de licenciements menace 21 des 47 salariés. Pinault, qui aime se donner une image de patron responsable, a fait des offres de reclassement aux employés et techniciens du théâtre, mais lesquelles ! Il leur

a été proposé de participer aux vendanges dans sa propriété de Château-Latour, mais en CDD et sans possibilité d'hébergement sur place. Un comble, tout comme les autres offres qui leur ont été faites : des postes à La Redoute Roubaix ou Wattrelos, là où des centaines de postes sont menacés !

• Continental

Pour faire respecter l'accord Manifestation réussie à Paris

Deux cents ex-salariés de Continental Clairoux, venus de Compiègne et rejoints devant la gare du Nord à Paris par une cinquantaine de salariés venus d'autres usines, en particulier une délégation de PSA Aulnay, ont manifesté le 23 novembre jusqu'à la place Vendôme, en réclamant « Justice pour les travailleurs ». Près de cinq ans après l'annonce de la fermeture de cette usine, avec ses 1 113 salariés, et le combat qui s'en est suivi, cette manifestation a montré que l'union, la solidarité et la mobilisation des travailleurs étaient toujours vivantes.

Cette marche en direction du ministère de la Justice, du Travail et de Matignon avait été décidée par le comité de lutte. On compte aujourd'hui 500 ex-salariés de Continental inscrits à Pôle emploi, dont une partie sont déjà en fin de droits, avec, au mieux, l'allocation de solidarité à quelque 500 euros par mois. Et 300 ex-salariés de Continental se retrouveront dans cette situation en avril 2014 si rien ne bouge.

Ce qui ajoute à l'insupportable est que Continental et l'État ont signé en 2009-2011, sous le gouvernement de droite, puis en 2012 sous l'actuel gouvernement, des accords rappelant l'obligation de Continental de reclasser l'ensemble des salariés licenciés. Continental a vu ses licenciements et ses méthodes condamnés en 2013 par tous



les tribunaux, jusqu'à la Cour de cassation, mais le trust n'en a cure, conforté jusqu'ici par la mansuétude complice de l'État.

Le président du directoire de Continental s'est félicité que depuis décembre 2008, ce qui inclut la période des licenciements organisés en 2009 dans quatre usines, le groupe a connu une hausse continue de ses profits, pour atteindre des sommets aujourd'hui. Le tout est salué par la Bourse de Francfort où le cours de l'action a bondi de 1 500 % depuis cette date.

Divers partis et élus ont apporté leur soutien à cette manifestation : des élus PS, Lutte Ouvrière, le Front de gauche, le NPA, les Verts... À Compiègne, la sénatrice PS de l'Oise Laurence Rossignol, qui a facilité le rendez-vous avec les ministères (le président du conseil régional avait lui permis le voyage en train), a pris la parole pour expliquer le sens de son soutien. À Paris, c'est

à l'issue de cette manifestation dynamique, à deux pas du ministère de la Justice, que les autres partis se sont exprimés, et parmi eux Jean-Pierre Mercier, militant à PSA Aulnay et porte-parole de Lutte Ouvrière.

Les représentants du ministère de la Justice et du Travail ont reçu conjointement une délégation, et celle-ci a demandé aux représentants du gouvernement, s'ils ne choisissaient pas comme ils l'affirmaient le camp de Continental, d'en faire la démonstration par les actes. Il reviendrait à la ministre de la Justice de

condamner la violation des droits des salariés de Continental et au ministère du Travail de faire respecter l'accord dont il était lui-même signataire. Une réponse complète dans un délai maximum de vingt jours a été promise.

Chacun verra et jugera. En tout cas, quoi qu'il en soit, les travailleurs sont repartis confortés dans leur choix de rester mobilisés. La principale réussite de cette journée est qu'ils le soient restés, malgré tout le temps écoulé. Et c'est nécessaire, car le combat continue.

Correspondant LO

Le beau métier de liquidatrice

Continental vient d'embaucher une nouvelle DRH pour l'usine de Clairoux, fermée depuis fin 2009. Cette embauche pour un CDD de cinq mois se fera pour un salaire de 400 000 euros en tout. Mais pour quel travail,

ce pont d'or et cette embauche surprenante ? Simplement pour tenter de liquider la résistance des ex-salariés de Continental et des délégués toujours en place.

Le métier de liquidatrice n'a vraiment pas de prix !

• Daikin Chemicals – Pierre-Bénite (Rhône)

Première grève : la direction recule

Daikin Chemicals est une filiale du groupe japonais Daikin Industries. Créé en 1924, numéro deux mondial de la climatisation avec 41 500 salariés, Daikin rachète régulièrement des entreprises du secteur. À l'été 2012, le groupe a ainsi déboursé 3,7 milliards de dollars pour acheter un concurrent américain. Depuis quelques années, Daikin possède un atelier de production de produits fluorés à l'intérieur même du site Arkema de Pierre-Bénite, une vaste usine

qui a été découpée en plusieurs morceaux.

À l'atelier Daikin, les conditions de travail sont particulièrement exécrables : les équipes travaillent avec un rythme en 6x8, qui est épuisant. Le manque de personnel empêche de prendre ses repos. Mais le ras-le-bol a éclaté : commencée le 18 novembre par les agents de maîtrise postés, une grève a paralysé la production pendant six jours. Les grévistes ont aussi exigé des augmentations des salaires, qui sont très bas comparés aux autres entreprises de la chimie.

« Nous sommes les parents pauvres de la chimie, voire les smicards », expliquait ainsi l'un des grévistes.

Après avoir envoyé un huisier et fait la sourde oreille plusieurs jours, la direction a cédé, notamment une augmentation de prime qui permet d'avoir 100 euros de plus par mois, ainsi que sur une renégociation des salaires. La direction a concédé un nouveau rythme de travail, en 5x8, moins fatiguant et inspiré de ce que des travailleurs d'autres usines locales de la chimie ont obtenu. Bien des travailleurs de ces usines

chimiques passent en effet d'un site à un autre, de CDD en intérim, et ils connaissent les conditions de travail dans des groupes comme Solvay ou Arkema, où il y a encore des traditions de lutte collective.

Le sort de tous les travailleurs est lié : lorsque les conditions de travail se dégradent dans une entreprise, c'est mauvais pour tous. Mais l'inverse est aussi vrai. Les travailleurs de Daikin se sont fait respecter, et sont prêts à repartir dans la lutte si la direction revient sur ses engagements.

Correspondant LO

• SNCF Nantes

Non aux suppressions de postes !

La direction de la SNCF a décidé de supprimer une dizaine de postes aux guichets et au centre d'appels de la gare de Nantes. Dans le même temps, Saint-Nazaire, Angers et Le Mans sont aussi touchés par des suppressions de postes aux guichets.

À l'appel de la CGT, Sud rail, CFDT et FO, les cheminots des gares concernées ont fait grève le 21 novembre pour protester contre ces suppressions de postes en série. À Angers, Saint-Nazaire et Nantes, aucun guichet n'a ouvert de la matinée et une partie seulement l'après-midi.

C'est à une soixantaine que des cheminots de Nantes, mais aussi des gares touchées par ces attaques, se sont rassemblés pour demander des comptes à leur direction. Le directeur de l'établissement concerné ainsi que la directrice de région n'ont convaincu personne, et ce sont les cheminots qui sont intervenus pour exprimer leur mécontentement grandissant de conditions de travail qui se dégradent de plus en plus, les gares de la région se vidant de leurs salariés.

La direction de la SNCF, malgré de récentes agressions et une tension qui monte entre voyageurs et cheminots, préfère renforcer le nombre d'agents de sécurité plutôt que de maintenir le personnel derrière les guichets.

Mais, comme l'a rappelé un des cheminots grévistes, « la SNCF n'a pas eu de problème financier pour racheter une partie des chemins de fer grecs ou financer les portiques Ecomouv', alors, rien ne justifiait ces suppressions de postes qui aggravent les conditions de travail ! »

Les grévistes en assemblée générale se sont quittés, contents d'avoir marqué le coup, et ont décidé de continuer le mouvement de grève avec un prochain rendez-vous le vendredi 29 novembre.

Correspondant LO

• **PSA,**

Les PDG passent, les raisons de lutter restent

Le groupe PSA a annoncé que Philippe Varin, PDG depuis juin 2009, serait remplacé en 2014 par Carlos Tavares, ancien n°2 de Renault. Cette nouvelle n'a pas de quoi mettre en émoi les travailleurs.

La presse patronale tente de voir dans cette nomination un changement de cap et insiste sur le fait que Tavares serait plus spécialiste de l'automobile que Varin. La preuve en est qu'il conduit même des petits bolides le week-end, expliquent des journalistes qui n'ont pas peur du ridicule. Varin, de son côté, prétend avoir choisi son successeur peut-être pour son ambition démesurée. En effet Tavares avait proclamé dans la presse son aspiration à diriger un grand groupe automobile.

Dans ce monde de requins, ce genre de comportement est valorisé et payé de retour.

Évidemment, les grands actionnaires de PSA, en premier lieu la famille Peugeot, choisissent et contrôlent les dirigeants du groupe pour mener la politique qu'ils décident. Tavares poursuivra donc la politique entamée par Varin, politique qui consiste avant tout à accentuer l'exploitation des travailleurs, tout en cherchant des alliances financières rentables pour accroître la puissance capitaliste du groupe. Cela n'a rien à voir avec une spécialité industrielle : pour cela, les capitalistes ont des ingénieurs. D'ailleurs, chez Renault, Tavares a mené la même politique que Varin à PSA, en imposant aux travailleurs des accords de compétitivité.

La direction ressort le prétexte des prétendues difficultés du groupe, car elle veut imposer aux travailleurs de nouveaux coups. Juste après la signature de l'accord de compétitivité, elle prépare la possibilité de fermer une nouvelle ligne de production à Poissy ou Mulhouse, ce qui entraînerait une nouvelle réduction des effectifs. Il est aussi question de négociations avec le groupe automobile chinois Donfeng, dont une des conséquences serait le renforcement de la présence de PSA en Chine. Si les actionnaires de PSA sont préoccupés, c'est de trouver le moyen de réaliser plus de bénéfices. Si des difficultés financières existent, à eux de les payer, avec les capitaux accumulés sur le travail des ouvriers durant des décennies.

D'ailleurs, les actionnaires de PSA ont trouvé le moyen de verser 21 millions d'euros à Varin pour sa retraite. En voilà au moins un qui ne part pas avec les indemnités minimales !

Cette nouvelle a de quoi écœurer les travailleurs, notamment ceux de l'usine d'Aulnay qui doivent toujours se battre pour leur reclassement. Ces dernières semaines, ils ont dû intervenir fermement auprès de l'Inspection du travail pour imposer que PSA respecte la loi et trouve des reclassements à tous les salariés, ce qui est loin d'être le cas puisque plusieurs centaines de travailleurs n'ont toujours pas de solution.

Les travailleurs d'Aulnay ont dû aussi se faire entendre de l'Unedic et du ministère du Travail pour que ceux qui

ont quitté le groupe n'aient pas deux mois de carence en plus des quatre mois de carence obligatoires, période où, même en étant inscrit à Pôle emploi, un chômeur ne touche aucune allocation. En effet PSA avait « oublié » de signaler les mois de préavis et l'Unedic se préparait donc à ne pas payer aux licenciés deux mois en plus. Pour PSA, c'était une façon d'amputer volontairement la prime de licenciement de 20 000 euros concédée après quatre mois de grève.

Suite à plusieurs manifestations et protestations, les travailleurs ont obtenu la promesse de récupérer ces deux mois. Mais ils sont convaincus que, pour faire respecter les engagements pris, ils devront rester mobilisés.

Correspondant LO

• **Hôpital psychiatrique de Clermont de l'Oise**

Contre le vol de son temps libre

Le personnel mobilisé

C'est à près de 500 que le personnel de l'hôpital psychiatrique, le CHI, de Clermont-Fitz-James, qui regroupe 2 700 salariés, s'est rassemblé lundi 25 novembre. Il répondait à l'appel à la grève et au rassemblement lancé par le syndicat CGT du CHI pour manifester contre ce plan de restructuration demandé par l'Agence régionale de santé, l'ARS, directement sous l'autorité de la ministre de la Santé.

La grève a été un succès et de nombreux services ont été désorganisés. Car si, comme à son habitude, la direction avait multiplié les réquisitions dans les services de soins, elle ne l'a pas fait dans les autres. Du coup la cantine, la blanchisserie, la crèche, qui accueille de nombreux enfants du personnel, étaient fermées, la pharmacie totalement désorganisée et de nombreux services annexes paralysés totalement ou très fortement.

Cette grève était la suite d'une première sur le même sujet, le 7 novembre, et d'un rassemblement. Si elle a été si bien suivie, c'est que le personnel s'est vraiment senti agressé par les mesures annoncées pour mettre en œuvre le fameux « plan de retour à l'équilibre ».

Les mesures annoncées visent d'abord à voler dix jours de congés au personnel sur les 28 qui existent aujourd'hui dans les services de soins, et les 23 dans les autres services, qui compensent le passage aux 35 heures. Pour faire passer ce vol, la direction propose de réduire de façon fictive l'horaire journalier d'un quart d'heure. Dans les services de soins, le temps de passage de consigne d'une équipe de soins à l'autre serait quasiment réduit à rien

et, pour tous, services techniques et administratifs inclus, le travail à faire resterait exactement le même.

Mais ce n'est pas tout. En réalité, la direction veut voler cinq jours de repos compensatoires supplémentaires, en se réservant de pouvoir les imposer sans préavis à sa guise, selon les besoins du service. Par exemple, la veille pour le lendemain, l'on pourrait dire à l'employé : demain tu restes chez toi, « en congé ». Cela

revient à augmenter sensiblement le temps de travail... sans être payé, entraînant, inéluctablement, les suppressions d'emplois correspondants, comme cela en est le but.

À cela s'ajoute la volonté d'instaurer, partout où c'est possible, la flexibilité à outrance. Ainsi dans les services annexes, cantine, blanchisserie et autres, la direction voudrait instaurer un temps de travail avec des coupures, en renvoyant une partie de la

journée le personnel chez lui, et en lui demandant de revenir plus tard, selon ses volontés, ce qui pourrait aboutir à des amplitudes de plus de 12 heures par jour.

Le directeur, arrogant et un peu trop sûr de lui, avait organisé une réunion d'information en direction du personnel pour annoncer « les bonnes nouvelles ». Mal lui en a pris. C'est à 500 que la salle prévue a été envahie par le personnel, qui l'a hué copieusement et qui a eu largement l'occasion de lui dire son fait. En dehors de la mise en cause personnelle de son salaire (comparé à ceux du personnel) et des primes qu'il touche pour faire son sale boulot, beaucoup sont intervenus, applaudis chaleureusement par tous les autres, pour affirmer qu'en aucun cas le personnel n'accepterait ses combines. Comme seule parade, le directeur a réclamé de mener les discussions avec les seuls représentants syndicaux qualifiés, et surtout pas avec le personnel...

En tous les cas, le succès de cette journée de grève et de manifestation ne peut qu'être un encouragement à continuer la mobilisation, dans l'intérêt du personnel, bien sûr, mais aussi dans l'intérêt des malades.

Correspondant LO



Le personnel rassemblé, le 25 novembre.

• États-Unis

Réforme de l'assurance santé

Le chaos administratif de l'Obamacare

Deux mois après sa mise en œuvre, la grande réforme d'Obama sur l'assurance santé est un véritable fiasco politique et surtout une vraie galère pour des dizaines de millions de personnes à travers tout le pays.

Selon la loi qu'Obama a fait adopter, les dizaines de millions de personnes qui n'ont pas de couverture médicale doivent en acheter une, en passant par une bourse d'assureurs privés, d'ici le 31 mars 2014, sous peine d'amende. L'État fédéral a mis en place, sur Internet, une telle bourse d'assureurs privés qui couvre les 36 États qui ont refusé de mettre en place leur propre bourse aux assurances. Le résultat a été un bug informatique géant et durable. Seules quelques dizaines de milliers de personnes ont jusqu'à présent réussi à s'assurer.

En effet, dans cette bourse fédérale, quelque 150 compagnies d'assurances ayant leur propre site se disputent les clients sur le web en calculant pour chaque postulant le montant de sa prime après avoir

vérifié à travers toute une série d'autres sites gouvernementaux les données personnelles du client et ses droits à un subside fédéral. Des millions de personnes qui ont cherché à acheter une assurance à travers le site gouvernemental se sont ainsi trouvées prises dans une toile d'araignée géante dont elles n'ont pu se dépatrouiller.

Pendant ce temps, des millions d'assurés recevaient une lettre de leur compagnie d'assurance leur signifiant que leur assurance médicale allait être résiliée d'office pour cause de non-conformité avec la nouvelle loi! Les assureurs en profitaient pour se débarrasser de

clients pas assez profitables et pour les obliger à contracter une assurance médicale plus coûteuse en passant par ces fameuses bourses. Le mécontentement est devenu tel qu'Obama a annoncé le 14 novembre que les assureurs étaient autorisés à reconduire pour un an les contrats non conformes. Mais comme il « autorise » sans obliger quiconque, au moins cinq États ont déjà interdit aux assureurs de reconduire de tels contrats et un certain nombre de compagnies d'assurances s'y refusent aussi.

Des millions de personnes se retrouveront donc sans couverture médicale et vont être

obligées d'en passer elles aussi par les bourses aux assurances pour en contracter une, qui leur coûtera beaucoup plus cher que celle qu'elles avaient auparavant. L'une des premières préoccupations des assureurs est d'obliger les jeunes en bonne santé à en passer par ces bourses en achetant une assurance chère, pour équilibrer le système. D'ores et déjà les compagnies se proposent d'augmenter les primes d'assurance l'an prochain, car trop peu de nouvelles personnes ont souscrit au nouveau système.

En mettant en place un système reposant entièrement sur les compagnies d'assurances

privées, ce sont les profits des assureurs qu'Obama a voulu soigner, mais certainement pas les dizaines de millions d'Américains qui n'ont pas de couverture médicale ou qui en ont une insuffisante. Au lieu d'une réforme du système, c'est la perpétuation d'un système dont le fonctionnement complexe et opaque coûte très cher à la population, qui profite d'abord aux industriels de la santé comme aux assureurs privés et qui ne permet toujours pas à une majorité de la population de se soigner dans de bonnes conditions.

La prétendue réforme se transforme en scandale de grande ampleur, qu'Obama et les Démocrates craignent de payer cher dans un an, lors des élections de novembre 2014. Au point que nombre de politiciens démocrates prennent, un peu tard, leurs distances avec l'Obamacare.

Dans le pays le plus riche du monde, c'est la volonté de servir la classe capitaliste qui rend les gouvernements incapables d'assurer une couverture médicale décente à la population!

Dominique CHABLIS

Cachez ces SDF que je ne saurais voir

Aux États-Unis aussi, les politiciens réactionnaires n'hésitent pas à s'en prendre aux plus faibles pour se donner à bon compte une image d'hommes forts. Une trentaine de municipalités, et pas parmi les moindres, comme Philadelphie ou Seattle, ont interdit la distribution de nourriture en plein air, c'est-à-dire les

soupes populaires.

À présent ce sont des élus de Los Angeles qui veulent prendre une mesure similaire pour éviter que les habitants sans domicile fixe ne soient trop visibles. Car leur problème n'est pas de trouver un logement aux travailleurs qui ont échoué à la rue, mais de les priver aussi d'un accès à la nourriture, de façon qu'ils

aient se faire voir ailleurs.

Les sans-abri sont de plus en plus nombreux, 53 000 recensés dans le comté de Los Angeles, au cœur de la riche métropole californienne, un chiffre en hausse de 27% sur l'an dernier. Ce qui en dit long sur la vacuité des discours sur la reprise économique outre-Atlantique.

L. D.

• Bangladesh

La longue lutte des ouvriers du textile

Au Bangladesh, à la suite de nombreuses luttes des ouvriers du textile, une commission gouvernementale vient d'augmenter le salaire minimum du secteur de 29 à 50 euros par mois, soit une augmentation de 77%.

Cette augmentation ne concerne que ceux qui touchent un salaire de base, pas les ouvriers plus qualifiés. Elle ne bénéficiera pas non plus aux précaires, ni aux travailleurs de la petite sous-traitance. Et même avec cette hausse, le Bangladesh demeure un des pays au monde où la main-d'œuvre est la moins chère. Les salaires y sont inférieurs non seulement à ceux des pays riches, mais aussi à ceux de la Chine, du Pakistan, d'Inde ou du Cambodge. En outre, l'inflation est élevée, et les syndicats réclamaient un salaire minimum de 75 euros, ce que le patronat du textile refuse. Plusieurs milliers d'ouvriers ont donc manifesté, lundi 18 novembre, contre le nouveau salaire minimum. La police a ouvert le feu, tuant deux ouvriers et faisant une trentaine de blessés.

Au bonheur des firmes occidentales

En quelques années, le Bangladesh, qui a une longue histoire de production textile, est devenu un grand exportateur de prêt-à-porter, le second au monde après la Chine. L'habillement compte quelque 5 000 usines, où travaillent environ 3,6 millions d'ouvriers, principalement des femmes. Ce secteur compte pour 80% des exportations du pays, soit 17% du PIB. Le patronat local est intimement lié au pouvoir politique, quand il ne s'agit pas tout simplement des mêmes personnes. Députés et ministres sont issus du patronat de l'habillement et gouvernent donc à son profit. Mais les plus gros bénéficiaires de l'exploitation des ouvriers (et surtout des ouvrières) du Bangladesh sont les grandes firmes occidentales : H&M, Mango, Benetton, Disney, Walmart, Carrefour, Auchan, etc.



Manifestation le 24 novembre. En tête une survivante de l'incendie du Rana Plaza.

Une exploitation féroce

Les travailleurs du textile travaillent dans des conditions extrêmes : officiellement 48 heures hebdomadaires, avec un jour de congé, en réalité souvent 10 ou 12 heures par jour et sept jours sur sept. Les conditions de sécurité sont déplorables. Depuis 1990, au moins 31 accidents meurtriers ont eu lieu dans ces usines textiles, majoritairement des incendies, faisant plus de 1 700 morts. Le 24 novembre 2012, 112 ouvrières mouraient dans l'incendie des ateliers de Tazreen Fashions, alors que les issues de secours avaient été verrouillées. Le 24 avril 2013, l'incendie du Rana Plaza, un

immeuble de confection dans la banlieue de la capitale Dacca, faisait 1 135 morts.

Mises en accusation, les grandes entreprises qui profitent de cet esclavage salarié ont alors signé un accord de prévention des incendies et de sécurité des bâtiments. Mais il s'agit d'un simulacre. Le 8 octobre dernier, un incendie d'usine à 40 km de Dacca a encore fait sept morts et cinquante blessés, car les normes de sécurité n'ont pas changé. Et une firme comme Auchan, dont des vêtements étaient fabriqués dans le Rana Plaza, se refuse toujours à verser la moindre indemnité aux victimes et à leurs familles.

Cela fait déjà plusieurs années que les ouvrières du Bangladesh se battent pour les salaires, la sécurité ou encore les congés maternité. En 2006 et 2010 déjà, d'importantes mobilisations avaient abouti à des augmentations. Après l'incendie du Rana Plaza, les travailleurs du textile ont mené une série de grèves et de manifestations pour l'indemnisation des victimes et l'amélioration de la sécurité. Contre l'exploitation sans limites et souvent mortelle dont ils sont victimes de la part des multinationales de l'habillement et du textile, les travailleurs du Bangladesh se battent.

Michel BONDELET